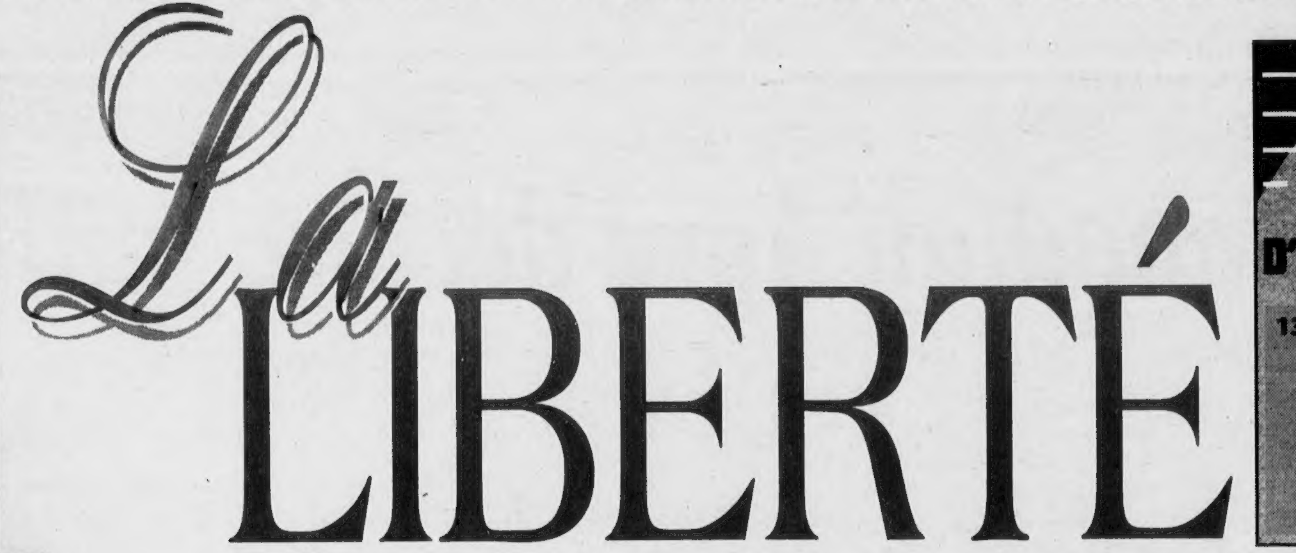


La Liberté

Vol. 86 n°4 • du 23 au 29 avril 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Merci monsieur Desautels

Le CUSB pourra remettre 60 000 $ en bourses à des étudiants inscrits à son nouveau programme d'administration des affaires. Les boursiers peuvent remercier Marcel Desautels, un ancien du CUSB qui a signé un chèque de 500 000 $ à son alma mater.

■ Page 3.

Citation de la semaine

«L'écriture, c'est une thérapie. Et à voir mon répertoire, les gens vont se demander si je suis un gars déprimé!»

Paul Lachance est un des six concurrents au Gala provincial de la chanson.

■ Page 11.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

SITE CANADA PACKERS

Le super-projet de Gabroury Préfontaine

Anie CLOUTIER

La pénurie de logements dans Saint-Boniface pourrait bientôt être chose du passé.

La Ville de Winnipeg vient en effet de donner son accord de principe au projet avancé par le développeur immobilier A & S Builders et la firme d'architectes Gaboury Préfontaine Perrey pour le site Canada Packers.

Le plan de développement avancé par Gaboury Préfontaine Perrey comprend la construction de 475 unités de logement, un terrain de golf, un centre de loisirs, plusieurs terrains de jeu, deux piscines et un marché en plein air.

«Avant d'être approuvé, le projet doit d'abord être accepté par deux autres comités de la Ville, prévient l'architecte Guy Préfontaine. Nous nous réservons un gros cigare pour célébrer le moment venu. À partir de cette date, nous aurons 91 jours pour finaliser les plans, faire les études de sol et procéder à la démolition de l'usine. La construction se fera par phases successives et sera échelonnée sur cinq à sept ans.»

Évalué à 130 millions $, le projet est un contrat majeur pour la firme d'architectes et le développeur immobilier.

«Le projet est une fois et demie plus important que celui de la Fourche réalisé à l'époque par Étienne Gaboury. Mais dans ce cas, nous avons le contrôle absolu des plans. Nous avons d'ailleurs favorisé une approche particulière dans la conception du projet en consultant les résidants du quartier. Nous avons aussi rencontré un comité dirigé par Daniel Vandal et nous nous sommes assurés que nos plans correspondaient à ce qu'ils voulaient pour le quartier.»

Comme l'indique Guy Préfontaine, l'architecture du nouveau quartier aura un caractère typiquement canadien-français.

«Nous prévoyons construire environ 275 maisons unifamiliales et condominiums ainsi qu'une résidence pour personnes âgées de 200 unités, dit-il. On prévoit que les condominiums et les maisons se vendraient pour environ 100 000 $.

«Un espace est aussi prévu pour accueillir un marché public à caractère français qui pourrait abriter, par exemple, des boutiques d'artisans. Les Jardins Saint-Léon pourraient aussi être intéressés à s'installer dans ce marché. C'est, du moins, le genre de commerce qu'on veut aller chercher.

«Le terrain de golf serait transformé en parc public l'hiver. On pourrait, par exemple, transformer les étangs en patinoires, créer des buttes pour faire du toboggan et aménager des sentiers piétonniers. On espère ainsi rapatrier les familles francophones qui ont dû quitter Saint-Boniface pour s'installer dans le sud de Saint-Vital.»

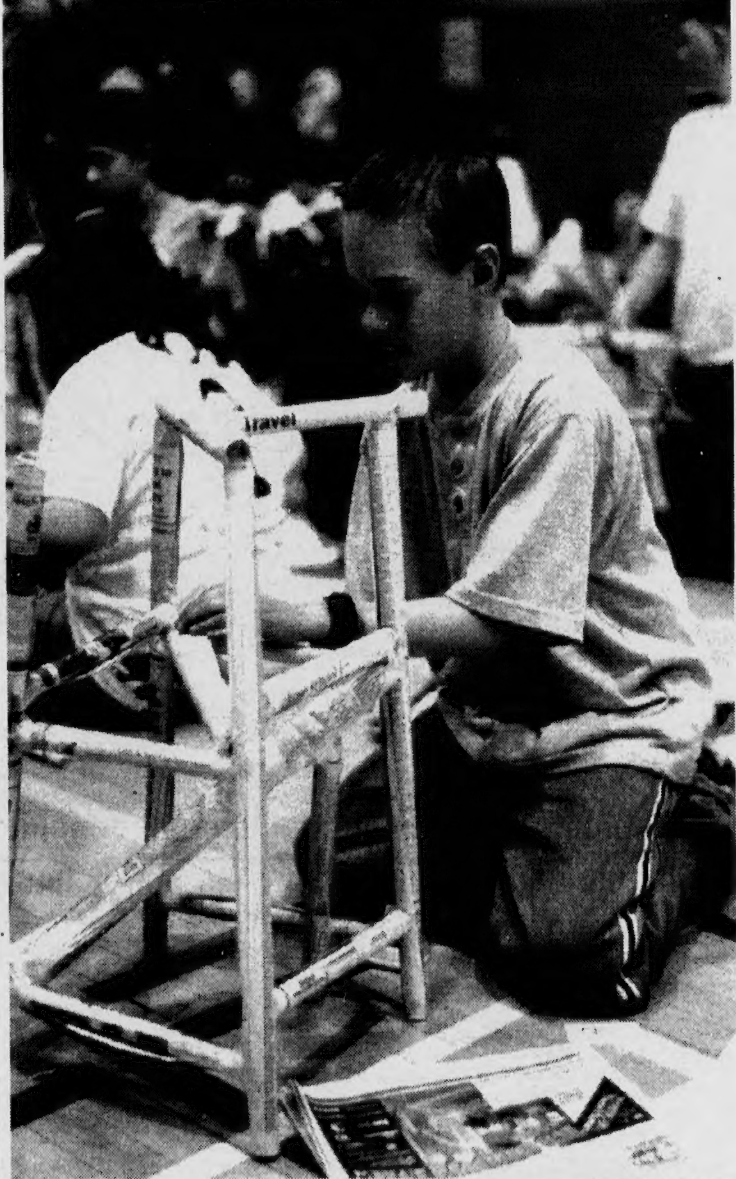


photo: Daniel Bahuaud

Un ingénieur ingénieux

Mario Champagne de l'école Pointe-des-Chênes arrivera-t-il à construire un tabouret pouvant supporter plusieurs kilos avec pour seuls outils 100 feuilles de papier journal et un rouleau de ruban adhésif? «L'épreuve du tabouret» est un des défis qu'ont dû relever les 125 participants au tout premier Concours de sciences organisé le 20 avril par la Division scolaire franco-manitobaine.

SAINTE-AGATHE

Canadian Agra déclare faillite

À vendre: usine de transformation du canola, située à Sainte-Agathe, équipement neuf et prêt à produire immédiatement. Cause de la vente: faillite.

Pascal DUBÉ

Canadian Agra a déclaré faillite le 16 avril, n'ayant pas été en mesure de satisfaire au plan de restructuration imposé par ses créanciers. La Banque de la Nouvelle-Écosse, principal créancier, a demandé à la cour de justice de l'Ontario de nommer un syndic pour son usine de Sainte-Agathe, ses deux en Alberta et celle de Kincardine en Ontario, siège social de Canadian Agra. Les résidants de Sainte-Agathe ne sont pas surpris de la tounure des événements et sont confiants qu'une autre entreprise achètera l'usine dans un proche avenir.

«Ce n'est pas une grande surprise pour moi, explique le préfet de la Municipalité rurale de Ritchot, Bob Stefaniuk. Ils ont éprouvé toutes sortes de difficultés de financement dès le début du projet et ça fait environ un an et demi qu'ils sont sous la loi de la protection de la faillite. On commençait à se douter qu'ils n'arriveraient pas à faire démarrer l'usine.

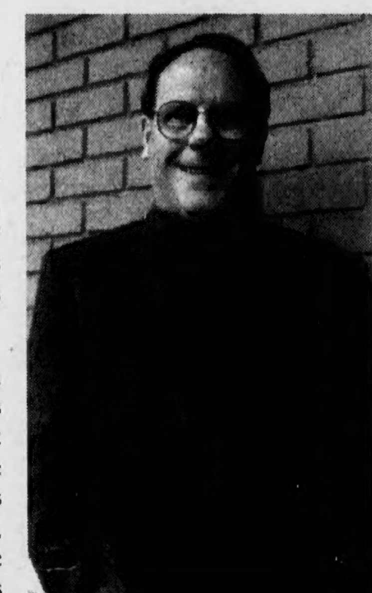
«Le problème, c'est qu'en raison des accords de libre-échange avec les États-Unis, ils n'avaient droit à aucune aide des gouvernements, précise-t-il. Les Américains auraient interprété ça comme une forme de subvention et ils auraient protesté contre cette mesure. Mais je suis confiant que l'usine trouvera preneur puisque les installations sont récentes et qu'elles offrent la possibilité de transformer du chanvre en plus du canola.»

L'usine de 42 millions $ est prête à fonctionner. L'équipement y est installé, des test y ont été effectués et le chemin de fer est prêt à recevoir des wagons. C'est pour toute ces raisons que le président de la Corporation de développement économique de Sainte-Agathe, Jeannot Robert, est confiant que l'usine sera vendue sans trop de difficultés.

«C'est dommage à dire, mais c'est peut-être ça que ça prenait pour que le projet démarre, déplore-t-il. Tout va dépendre du prix de vente des installations. Si une compagnie peut acheter l'usine à bas prix, je ne serais pas surpris que les opérations débutent rapidement.

«Mais d'un autre côté, il n'y a pas beaucoup de grandes compagnies qui ont les reins assez solides dans le monde de l'agriculture pour se payer des installations comme celle-là, ajoute Jeannot Robert. Il n'y a que quatre ou cinq grandes entreprises comme Cargill et Agricore qui peuvent se permettre ça. Mais je demeure optimiste car cette usine est à la fine pointe de la technologie et qui n'a jamais été utilisée. Il ne manque que l'investissement de démarrage.»

L'usine de transformation du canola devait employer entre 40 et 50 personnes. Au cours de sa première année d'exploitation, elle devait être en mesure de transformer plus de 2 000 tonnes de canola par année.


Archives La Liberté

Bob Stefaniuk: pas surpris et confiant que l'usine trouvera preneur dans un avenir rapproché.



Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Daniel BAHUAUD** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

Un don de 500 000 $

Oui, ça change le monde!

Le Collège universitaire de Saint-Boniface pourra enfin offrir son programme d'administration des affaires, notamment grâce à la généreuse contribution d'un ancien diplômé.

Pascal DUBÉ

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) voit grossir son fonds de développement de un million $ grâce à un don substantiel d'un de ses anciens étudiants. Marcel André Desautels a en effet profité de la soirée d'excellence tenue au CUSB le 22 avril pour confirmer un don de 500 000 $, versé à un fonds spécial appelé: Fondation canadienne de la gérance du crédit.

La Province s'est, dans le passé, engagée à égaler les sommes que les universités réussissent à récolter auprès du secteur privé dans le cadre de leurs campagnes de financement. Cela signifie que le CUSB recevra dans les faits un million $. Les intérêts de cette somme permettront de remettre plus de 60 000 $ en bourses à des étudiants inscrits au nouveau programme d'administration des affaires, qui démarrera en septembre.

La contribution de Marcel Desautels représente le don individuel le plus considérable de toute l'histoire du Collège, depuis sa fondation en 1818. Marcel Desautels a complété un baccalauréat en arts au CUSB en 1955 et obtenu à l'Université du Manitoba un baccalauréat (1959) et une maîtrise (1965) en droit. Il a été, pendant 26 ans, le directeur général de Créditel, une société à but non lucratif spécialisée dans le recouvrement des comptes et la vérification de la solvabilité. Après la vente de Créditel en 1996, Marcel Desautels a mis sur pied un organisme de charité, la Fondation canadienne de la gérance du crédit. C'est par le biais de cet organisme qu'il a fait effectué son don au CUSB, en demandant au Collège de créer un fonds spécifique également appelé Fondation canadienne de la gérance du crédit.



Photo: CUSB

Le recteur du CUSB Paul Ruest reçoit le chèque de 500 000 $ remis par Marcel Desautels, président de la Fondation canadienne de la gérance du crédit.

Dans un portrait publié à l'automne 1996 dans la bulletin interne du CUSB, *Sous la coupole*, Marcel Desautels affirmait avoir toujours été reconnaissant envers le Collège. À l'époque, il venait de créer le fonds de bourse familial le plus important du CUSB.

«Nos contacts avec Marcel Desautels remontent à environ quatre ou cinq ans alors qu'on s'affairait à retracer les anciens diplômés, rappelle le directeur du Bureau de soutien au développement du CUSB, David Dandeneau. Au cours de nos conversations, on a appris qu'il était à la tête d'une fondation qui s'apprêtait à faire d'importants dons à de grandes facultés d'administration des affaires du pays. Après de nombreuses discussions, on a réussi à le convaincre de nous aider à démarrer notre programme sur un bon pied.»

«Il s'agit d'une importante marque de confiance et de reconnaissance envers notre institution, déclare le recteur du Collège, Paul Ruest. Ce don nous place sur un pied d'égalité avec les grandes universités canadiennes en ce qui concerne le programme d'administration des affaires. Ça vient également confirmer notre engagement dans la qualité de l'enseignement offert par le CUSB.»

Les bourses permettront aux étudiants de réaliser des stages de langues, de participer à des programmes d'échange ou encore d'être engagés comme adjoints aux professeurs, mentionne David Dandeneau. Ce sont le genre de projets spéciaux que les autres universités offrent seulement à partir de la maîtrise. Nous, on va pouvoir le faire dès le baccalauréat. Nos étudiants vont en bénéficier et ça les placera dans une position très compétitive vis-à-vis les diplômés des grandes universités.»

Le Bureau de soutien au développement n'a pas l'intention de s'arrêter là. Depuis sa création en 1992, le Bureau a réussi à récolter plus de trois millions $ pour le développement du CUSB.

«On est évidemment très heureux du don qui nous été remis par Marcel Desautels, mais le travail de financement à long terme du CUSB est loin d'être terminé. Ce qu'un don de cet importance vient faire cependant, c'est donner de la crédibilité à notre institution et cela devrait nous aider à convaincre d'autres donateurs. On sait par exemple que Marcel Desautels a des contacts avec la Fondation Bombardier qui fait aussi des dons à des institutions d'enseignement. On ne sait jamais, il pourrait peut-être nous ouvrir d'autres portes.»

L'autre côté de Marcel Desautels

Marcel Desautels s'est fait un nom dans le monde de la finances, mais le président de la Fondation canadienne de la gérance du crédit a aussi des talents de chanteur. Aussi, lorsqu'il a été approché pour l'enregistrement de l'*Album du siècle* du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), non seulement a-t-il donné son appui au projet, mais il a aussi lancé son propre projet d'enregistrement.

«Ça fait plusieurs années que je travaille avec Léo Dufault de Radio-Canada à la réalisation d'un disque compact qui relaterait les principales étapes de développement du CUSB, explique David Dandeneau. Le projet comprendrait des entrevues, des anecdotes et des chansons d'anciens du Collège. C'est là que j'ai appris que Marcel Desautels avait déjà chanté au Hollow Mug et au Rainbow Stage au début des années 70.

«Après être venu ici pour enregistrer une première chanson pour notre *Album du siècle*, il a manifesté de l'intérêt pour enregistrer son propre album, poursuit-il. On a réservé du temps au studio de Normand Dugas et on l'a aidé à trouver des musiciens. Je peux vous dire que c'est une personne perfectionniste et que ce sera un album de chants classiques très intéressant.»

Pour ce qui en est du projet du CUSB, les disques et les cassettes devraient être lancés officiellement à l'automne 2000. Les responsables espèrent rassembler sous le même album de grands noms qui sont passés au Collège: Daniel Lavoie, Carmen Campagne, Paul Lachance, Bandaline, Fernand Girard et de nombreux autres.

Nomination

La Liberté est heureuse d'annoncer la nomination d'Anie Cloutier au poste de rédactrice en chef adjointe.

Les lecteurs et lectrices connaissent bien la journaliste, puisque Anie s'est jointe à l'équipe du journal en janvier 1996 et qu'elle a signé, depuis, de nombreux textes dans des domaines très divers.

Anie épaulera donc désormais la rédactrice en chef, en s'acquittant de tâches qui vont de la planification des articles de la semaine à leur correction et révision, et qui comprennent en partie la mise en pages du journal et l'élaboration de la Une. Elle agira comme rédactrice en chef en l'absence de cette dernière, et conseillera les journalistes.

Les personnes qui ont de sujets d'articles à proposer à *La Liberté* peuvent aussi s'adresser directement à Anie.

Enfin, Anie, qui signe déjà la chronique *Impertinence* paraissant aux six semaines dans les pages centrales du journal, collaborera également à la page éditoriale.

La Liberté lui souhaite bonne chance dans ces nouvelles fonctions!

Un gros merci!

Du 18 au 24 avril s'est déroulée la Semaine nationale de l'action bénévole, occasion idéale pour souligner le travail souvent essentiel de centaines de personnes qui oeuvrent dans des milieux extrêmement divers dans le seul but de venir en aide à leur prochain. Hôpitaux, centres d'accueil, organismes jeunesse, scouts et guides, mouvements sociaux, organismes d'entraide et de charité, soupes populaires, organismes culturels et de loisirs, dans toutes nos communautés, la qualité de la vie sociale repose en grande partie sur l'action bénévole.

Oeuvrant le plus souvent dans l'ombre et se satisfaisant de la richesse humaine que leur apporte leur contribution à la société, les bénévoles font tranquillement leur petit bonhomme de chemin sans souci de reconnaissance. Mais parce qu'ils sont devenus de véritables piliers de nos communautés, ils et elles méritent bien qu'une fois l'an, on les remercie.

La Liberté compte elle aussi sur l'action bénévole de quelques personnes qui chaque semaine, par gentillesse et pour aider, emmènent quelques copies du journal dans un commerce de leur région pour qu'ils puissent y être vendus. Sans ces bénévoles, de nombreux lecteurs auraient difficilement accès à *La Liberté*.

Un gros merci, donc, à **Cécile Poirier** (Saint-Adolphe), **Joanne Hébert** (Saint-Pierre), **Christine Dixon** et **Danielle LaFantaisie** (Saint-Malo), **Fernand Piché** (La Broquerie), **René Dupuis** (Sainte-Anne), **Christine Manaigre** et **Michel Chartier** (Lorette).



À VOUS la parole

Hommage aux bénévoles

Lettre ouverte aux bénévoles de la région du Centre.

Chers bénévoles,

Vous vous reconnaissez sans doute... la personne qui rend service lors d'événements spéciaux, qui participe aux collectes de fonds pour des projets de soins de santé, qui passe un peu de temps avec une personne qui en a besoin, ou qui consacre son temps, son talent et son énergie au soutien de programmes et de services dans le domaine des soins de santé. Vous êtes un bénévole. Et votre présence a pour nous une valeur inestimable.

Du 18 au 24 avril, des collectivités partout au Canada célèbreront la Semaine nationale de l'action bénévole 1999. En plus du fait qu'il s'agit d'une occasion de remercier et d'honorer les personnes qui consacrent leur temps et leur énergie à aider leurs concitoyens, cette semaine sert aussi à sensibiliser davantage le public au rôle crucial que jouent les bénévoles dans nos collectivités.

Au cours de cette semaine toute particulière, les responsables de l'Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc. (ORS) désirent rendre hommage aux bénévoles et manifester leur fierté et leur gratitude à l'égard de toutes les personnes qui contribuent à faire de nos collectivités des milieux de vie plus sains.

La communauté des bénévoles de la région du Centre est une communauté dynamique qui ne cesse de croître. Des bénévoles proviennent de tous les milieux et de toutes les catégories d'âge, ainsi que de groupes et d'organismes très divers. Cependant, ils ont tous en commun le désir de consacrer leur temps à améliorer la qualité de vie des autres.

les représentants de l'ORS savent que le bénévolat est un atout important pour le secteur des soins de santé. Grâce à leur persévérance et à leur esprit d'engagement, les bénévoles de notre région aident les autres à s'aider eux-mêmes et assurent le développement et la réussite des programmes et services de santé tout en favorisant la croissance et la prospérité des collectivités qui en bénéficient.

On dit que le bénévolat constitue l'une des pierres angulaires de notre société, sans lui, non seulement certaines personnes seraient plus tristes, mais d'autres seraient moins heureuses. À vous, le bénévole qui donne tant, nous vous disons merci pour le bonheur que vous apportez aux gens de la région du Centre!

Nous apprécions votre contribution et attachons une grande valeur à votre esprit d'entraide. Encore une fois, merci!

Eileen Kroeker, présidente
Conseil d'administration
Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc.
Portage-la-Prairie (Manitoba)
Le 9 avril 1999

Écrivez-nous!

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Louis Riel

Un artefact retrouvé

Quelques poils de barbe de la barbe de Louis Riel ont été remis au Musée de Saint-Boniface.

Anie CLOUTIER

Dans la famille Riel, on a toujours maintenu que des gens s'étaient appropriés des morceaux de la barbe du héros métis après sa pendaison à Regina pour s'en faire un trophée ou en guise de souvenir. Le 16 avril, une de ces reliques a retrouvé son chemin jusqu'à Saint-Boniface. Quelques poils de barbe, soigneusement conservés dans une feuille de papier jauni, ont été remis au Musée de Saint-Boniface, marquant peut-être le début d'une réconciliation entre la Gendarmerie royale canadienne (GRC) et le peuple métis.

«On a toujours su dans notre famille que des gens avaient «échargné» la barbe de Louis Riel, a indique l'arrière-petite-nièce de Louis Riel, Augustine Abraham avec un trémolo dans la voix. Maintenant, je sais que c'était vrai. Je nous vois ici tous réunis, membres de la GRC, blancs et Métis et j'en ressens un grand sentiment que je ne peux contenir. Grâce au bon Dieu, je suis encore là pour voir ce moment et attester de ce que mes parents m'ont toujours racontés. Pour moi, cette relique prouve qu'ils disaient la vérité, pas seulement sur la barbe de Louis Riel, mais sur tout.»

Président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph, Claude Forest voit lui aussi l'événement comme un début de guérison pour les Métis. «C'est un grand moment, un moment aux allures de guérison. Quand des gens qui ont des trésors cachés les ramènent, ils donnent à quelque chose qui a une infime qualité physique, une énorme qualité spirituelle. Cette relique personnifie le héros mythique. Et le fait que ça soit la GRC qui la redonne, complète le cercle.»

On en sait peu sur le chemin parcouru par la petite enveloppe et son précieux contenu. Une lettre manuscrite trouvée avec l'enveloppe raconte comment un dénommé Hamylt se serait faufilé dans l'écurie de Regina où était entreposé la dépouille pour couper à l'aide de ciseaux de poche une boucle des favoris du défunt. «Cette boucle aurait été vendue 25 ans plus tard à un juge de la Saskatchewan qui l'aurait légué à sa fille, indique le président de la Manitoba Metis Federation (MMF), David Chartrand. Cette femme est morte il y a environ deux mois sans laisser d'enfants. C'est l'exécuteur testamentaire qui a découvert l'enveloppe et l'a remise au musée de la GRC. La GRC a opté pour remettre cette relique au peuple métis.»

Le Musée de Saint-Boniface gardera l'artefact qui fera partie intégrante de l'exposition sur Louis Riel. La MMF espère éventuellement ouvrir son propre musée national de la nation métisse à Winnipeg, auquel cas, elle reprendrait possession de l'artefact. «Nous savons qu'il y a en circulation plusieurs boucles de cheveux et morceaux de corde enlevés à Louis Riel après sa pendaison, signale David Chartrand. On sait que le musée de Toronto a en sa possession une de ces reliques. J'ai même entendu dire qu'un Japonais s'en était procuré! Nous devons rapatrier ces reliques au Manitoba. On peut lire sur la vie de quelqu'un, mais c'est différent de voir un morceau de lui. Quand on touche un cheveu de Louis Riel, il devient vivant. On ne fait plus que penser à lui, on ressent sa présence.»

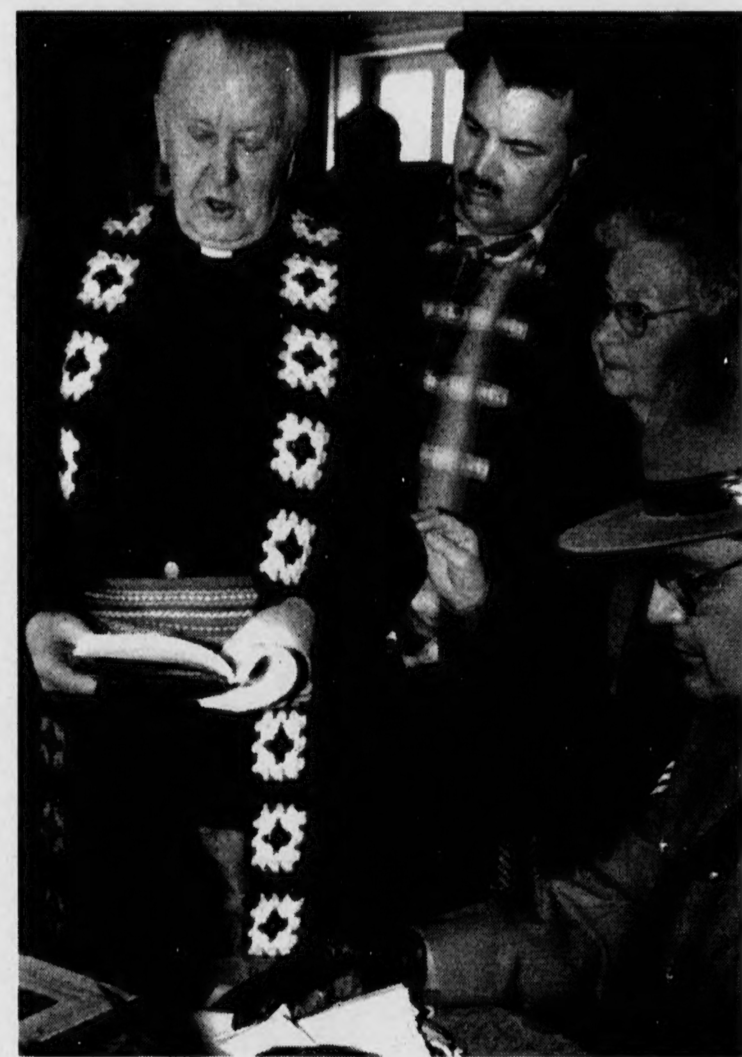


photo: Anie Cloutier

Le père Gérald Labossière, David Chartrand, Augustine Abraham et l'agent Leonard Bush de la GRC.

Directeur du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot reconnaît la fascination qu'exerce le personnage de Louis Riel. «Aucun autre homme politique canadien ne suscite autant d'intérêt que Louis Riel», indique-t-il ajoutant qu'en tant qu'artefact, les quelques poils de barbe n'ont pas grande valeur. Mais l'importance que leur accorde les Métis, elle, est très significative. L'artefact devient ainsi une relique. Le poème écrit par Alexandre Laronde en 1885 et lu par le père Gérald Labossière pendant la cérémonie semblait d'ailleurs parfaitement convenir à l'occasion: «Réjouissez-vous, le chef des Bois-Brûlés revit dans la splendeur, la splendeur de sa gloire.»

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud: Anie Cloutier

L'Est: Daniel Bahuaud

L'Ouest: Pascal Dubé

237-4823 ou 1-800-523-3355

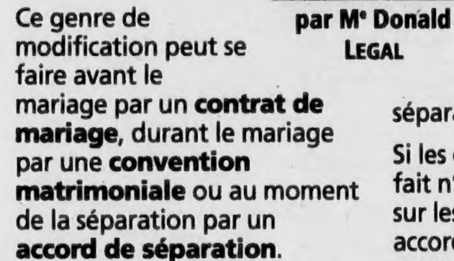
La Liberté

LA LOI ET VOUS



Le contrat de mariage, le contrat de cohabitation et l'accord de séparation

Le régime législatif du Manitoba prévoit toutes les modalités de la séparation d'un couple marié. Par contre, un couple peut modifier l'application de certaines dispositions des lois afin de tenir compte de sa situation particulière et de mieux répondre à ses besoins.



par Me Donald LEGAL

Ce genre de modification peut se faire avant le mariage par un **contrat de mariage**, durant le mariage par une **convention matrimoniale** ou au moment de la séparation par un **accord de séparation**.

De façon générale, le **contrat de mariage** et la **convention matrimoniale** comprennent des clauses qui traitent des droits et obligations des conjoints durant le mariage, à l'occasion d'une séparation ou encore d'un décès. Les clauses portent par exemple sur la propriété ou la division des biens, sur la procédure de règlement des différends quant aux clauses du contrat et sur la procédure de modification du contrat. Le contrat de mariage ou la convention matrimoniale peuvent aussi contenir des clauses se rapportant à la pension alimentaire, bien que le tribunal ait le pouvoir d'intervenir et de modifier cette partie de la convention, surtout en ce qui a trait à la pension alimentaire pour enfants.

Bien que les conjoints de fait ont maintenant certains droits et obligations l'un envers l'autre en vertu du droit, certains couples choisissent de combler les lacunes des lois au moyen d'un **contrat de cohabitation**. Ce genre de contrat permet surtout aux conjoints de fait de régler les questions de propriété et de division des biens car la *Loi sur les biens matrimoniaux* ne s'applique pas à eux.

Il est à noter que certains couples homosexuels choisissent de rédiger un contrat semblable au contrat de cohabitation vu qu'en général les lois ne reconnaissent pas la légitimité de leur union.

L'accord de séparation établit les droits et obligations respectifs des conjoints mariés ou de fait au moment de leur séparation.

Si les conjoints mariés ou de fait n'arrivent pas à s'entendre sur les modalités de leur accord de séparation, ils peuvent demander au tribunal de décider à leur place. Mais dans le cas des conjoints de fait, le pouvoir du tribunal est limité par le manque de protection législative pour les conjoints de fait.

L'accord de séparation d'un couple marié précède généralement la demande de divorce. Dans la plupart des cas, le jugement de divorce ne fait que reconnaître l'entente des conjoints sans la modifier.

Les clauses de l'accord de séparation portent habituellement sur la propriété et la division des biens, les pensions alimentaires et le droit de garde et de visite des enfants.

Les règles ordinaires du droit des contrats s'appliquent aux contrats de mariage, aux conventions matrimoniales, aux contrats de cohabitation et aux accords de séparation. Entre autres, la contrainte et l'abus d'influence sont deux motifs qui pourront invalider les ententes. Il est donc fortement suggéré que chaque conjoint obtienne des conseils juridiques indépendamment l'un de l'autre afin d'éviter ce genre de problème.

Saviez-vous que...

- **toute disposition d'un accord de séparation qui pose la chasteté comme condition obligatoire pour recevoir un bien ou une pension alimentaire est nulle et non exécutoire.**
- **un contrat de mariage est souvent utilisé dans quand il s'agit d'un deuxième mariage pour au moins une personne du couple et qu'il est important de protéger les biens au profit des enfants issus d'un premier mariage.**

l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) collabore à la réalisation de cette chronique grâce à l'appui financier du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre de l'entente Canada-communauté franco-manitobaine. Les opinions exprimées dans ces chroniques sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement la position de l'AJEFM.

TVA, CHAÎNE NATIONALE

Bonne nouvelle pour les Productions Rivard

Anie CLOUTIER

Comment couvrir l'actualité socio-culturelle des Maritimes et de l'Ouest depuis le confort de ses bureaux de Québec? C'est la question que se sont posée les responsables du nouveau magazine télévisé *Via TVA* qui sera diffusé à l'antenne de TVA chaque dimanche à 12 h 30 dès le 2 mai.

La réponse à cette question, explique le producteur délégué de l'émission, Claude Thibodeau, mise sur une équipe de recherchistes familière avec la situation des francophones en milieu minoritaire; un solide réseau de contacts; et la collaboration des producteurs indépendants locaux.

Bonne nouvelle, donc, pour Les Productions Rivard qui devraient grandement bénéficier de cette manne. Le nouveau réseau national de TVA n'est pas encore en ondes que déjà, les premières retombées se font sentir. En effet lorsque l'animatrice de l'émission, Claudine Desrochers et la réalisatrice, Suzanne Bernard, ont débarqué au Manitoba la semaine dernière, elles ont fait appel aux productions Rivard qui leur ont loué les services de leur assistante à la production, Danielle Audet et du caméraman, Dave Kornarchuk.

L'équipe s'est d'ailleurs rendue à Saint-Lazare tourner quelques images, notamment des promos de l'émission avec les élèves de l'école. L'animatrice et la réalisatrice ont poursuivi leur tournée jusqu'à Vancouver, utilisant chaque fois les ressources techniques locales.

«Nous n'avons pas encore signé de contrat avec les Productions Rivard, indique Claude Thibodeau. Mais si je me fie aux papiers que j'ai sur mon bureau, j'ai bon espoir d'en arriver à une entente.»

Pour alimenter son émission socio-culturelle, TVA envisage trois types de collaboration avec les maisons de production indépendantes, explique Claude Thibodeau: «Nous pourrions: 1) acheter des reportages entièrement conçus et réalisés par ces producteurs indépendants et diffusés intégralement dans le cadre de notre émission; 2) faire nous-même la recherche et les contacts, demander aux maisons de production de faire le tournage, puis de nous envoyer les enregistrements pour que nous puissions faire le montage nous même; ou 3) envoyer notre propre animatrice sur le terrain et utiliser les ressources techniques locales suggérées par les producteurs indépendants.»

Claude Thibodeau espère par ailleurs pouvoir compter sur ses auditeurs pour se tenir au fait de l'actualité socio-culturelle des francophones hors Québec. «On invite les auditeurs à nous faire part de leurs suggestions et commentaires via le site Internet de TVA ou notre numéro 1-800-463-5608.»

BOURSES DE PATRIMOINE CANADIEN

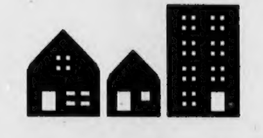
Deux lauréates

Nathalie Fenez et Marjolaine Guay, deux étudiantes franco-manitobaines à l'École de droit de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick ont reçu chacune une bourse de 3 000 $ du ministère du Patrimoine canadien.

Étudiante en 2e année, Nathalie Fenez a gagné une bourse de mérite de 3 000 $. Cette bourse est décernée à l'étudiant ayant la plus haute moyenne de son année. Nathalie Fenez, originaire d'Île-des-Chênes, se dit heureuse de l'avoir méritée. «Se savais qu'on donnait des bourses de mérite. J'ai misé là-dessus pour m'encourager dans mes travaux scolaires. Ça a réussi!» Diplômée en commerce de l'Université du Manitoba, Nathalie Fenez compte se servir de sa bourse pour payer ses frais de scolarité.

Marjolaine Guay en est à sa première année de droit. Diplômée du Collège universitaire de Saint-Boniface où elle a complété un Baccalauréat ès Arts en science politique, la jeune femme originaire de Saint-Boniface a obtenu une bourse de recrutement de 3 000 $. «Je suis surprise d'avoir reçu cette bourse, dit-elle. Mais je suis heureuse, surtout qu'il y a plus de dépenses pour une étudiante à l'extérieur du Manitoba. L'argent me permettra de payer mon loyer!» Marjolaine Guay, qui s'intéresse au droit international public ou privé, songe compléter un programme combiné de droit et de commerce.

D.B.



Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

BUDGET 1999-2000

DSFM: un déficit de 3,7 millions $

La DSFM révise ses formules d'allocation du personnel, augmentant ainsi ses dépenses de 1,5 millions $.

Anie CLOUTIER

Les commissaires ont adopté le 19 avril la seconde ébauche du budget 1999-2000 de la Division scolaire franco-manitobaine. Cette ébauche prévoit des revenus de 28,6 millions $ et des dépenses de 32,2 millions $, pour un manque à gagner de 3,7 millions $.

Le déficit budgétaire projeté a donc gonflé de 1,5 million $ depuis la dernière ébauche. Cet écart est dû en grande partie à la révision des formules d'allocation du personnel commandée par les commissaires le 23 mars.

Les petites écoles de Saint-Léon et de Saint-Claude auront donc droit à 10 % de plus en temps de direction. Les formules ont aussi été bonifiées en ce qui concerne la phase d'accueil, l'enseignement de la maternelle, le temps de secrétariat ainsi que l'appui technique et pédagogique dans les écoles.

Le commissaire et représentant pour le collège Louis-Riel, Marc Boily a de plus obtenu que la DSFM alloue quatre autobus scolaires pour le CLR afin de régler un problème de transport pour les élèves de Saint-Vital. De son côté, André Carbonneau de l'école Réal-Bérard a demandé une augmentation de 25 % du temps de direction pour cette école qui compte 237 élèves de la maternelle à la 12e année. Enfin, le commissaire et représentant de l'école Précieux-Sang, Roland Saurette a arraché 0,25 d'une personne ressource en arts pour le volet artistique de Précieux-Sang.

Une proposition du représentant de l'école Lavallée, Maurice Auger, a été défaite. Le commissaire demandait que les élèves de 2e, 4e, 5e et 8e année de l'école Lavallée soient divisés en trois classes l'an prochain.

«La proposition aurait été adoptée si je l'avais faite niveau par niveau, indique Maurice Auger. Les commissaires ne pouvaient pas accepter l'embauche de quatre enseignants d'un coup. Ça représente des gros montants! Mais j'ai bon espoir que cette demande revienne lors des consultations en région. Il va probablement falloir choisir seulement un ou deux niveaux. Le plus critique est celui de la 8e année qui compte 60 élèves et qui est déjà réparti en trois classes cette année. Il y aurait ensuite le niveau de la 5e année qui compte 59 élèves. Mais je vais laisser les parents décider.»

Mère d'une élève en 8e année à Lavallée, Claudette Warnke se dit très déçue par la tournure des événements. «Quand les parents voient le nombre d'élèves par classe, ils choisissent une autre école pour leur enfant. Le problème n'est pas seulement que les classes soient nombreuses, mais surtout que les locaux soient trop étroits pour les accommoder.»

La seconde ébauche du budget doit être présentée aux régions. Celles-ci doivent soumettre leurs recommandations avant le 30 avril. La troisième et dernière ébauche du budget sera adoptée lors d'une réunion extraordinaire des commissaires le 5 mai.

Les réactions au budget

La Division scolaire franco-manitobaine s'apprête à présenter un budget déficitaire pour la troisième année consécutive. Dans le passé, ce déficit n'était que théorique, la DSFM couvrant le manque à gagner avec les sommes de l'Entente Canada/Manitoba sur la gestion scolaire. Mais cette entente est arrivée à échéance et le déficit est aujourd'hui bien réel. Comment la DSFM pourra-t-elle justifier un déficit de 3,7 millions $ auprès de la Province et quels sont ses appuis dans la communauté?

Pour l'Association des éducateurs et éducatrices franco-manitobains, la situation est inquiétante. «On surveille la situation avec un peu d'anxiété, indique le président Claude Vigier. On ne connaît pas les motifs et les intentions de la DSFM pour présenter un déficit de cette envergure. On ne connaît pas non plus les sommes qui seront versées par le fédéral dans le cadre de l'Entente sur la gestion scolaire ni même la réaction du ministre de l'Éducation. On ne sait pas ce que l'avenir nous réserve.»

Du côté de la DSFM, cependant, on est plus confiant. «Nous n'aurons pas de difficulté à démontrer que notre manque à gagner est bien réel, signale la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis. Toutes ces choses que nous demandons sont de l'ordre de l'enseignement de base et doivent donc être financées par la Province. On peut défendre notre position, mais c'est certain qu'on prend un risque en déposant un budget déficitaire. La Province doit reconnaître qu'on est une division scolaire différente avec des coûts d'opération plus élevés.»

Comme l'indique le directeur général de la DSFM, Léo Robert, la Division a tout de même préparé le terrain. «L'administration a rencontré des fonctionnaires provinciaux il y a environ un mois. Nous les avons prévenus que nous entendons présenter un budget déficitaire et que le budget ne serait pas remis au ministre avant la fin d'avril. Ils ne semblaient pas avoir de problèmes avec la date d'échéance, mais nous ont répondus en bons fonctionnaires pour ce qui est du déficit: déposez votre budget et nous aviserons à ce moment-là des prochaines étapes.»

La DSFM a aussi rencontré des députés néo-démocrates et les libéraux provinciaux et fédéraux qu'elle a sensibilisé à sa situation. «Nous avons rencontré Gary Doer et Ronald Duhamel. Les néo-démocrates font présentement campagne contre les conservateurs en ce qui concerne le financement des écoles. Pour eux, le déficit de la DSFM est une autre preuve que le gouvernement ne fait pas de l'éducation une priorité.»

La Société franco-manitobaine (SFM) et la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) ont aussi été mis au courant des plans de la DSFM, mais aucune demande d'appui formelle n'a encore été formulée.

«Le financement provincial, c'est leur affaire, indique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Mais on est au courant du dossier, on sait ce qui se passe et on est prêt à agir s'ils ont besoin de nous.»

Même son de cloche du côté de la FPCP: «La DSFM veut démontrer à la Province qu'il y a des choses qui doivent être financées et qui ne le sont pas, signale la directrice, Hélène D'Auteuil. S'ils arrivent toujours kif kif, la Province va conclure qu'ils peuvent s'arranger. Il est clair que la Province ne remplit pas ses obligations constitutionnelles. Mais le fédéral aura toujours son rôle à jouer dans l'éducation de la minorité. Pour notre part, nous avançons avec la cause judiciaire. Mais c'est un outil à long terme. Quand tu es rendu en cour, c'est que tu as épuisé les autres options et tu sais que ça va prendre du temps. C'est bien certain que quand on va préparer notre procès, on va inclure les données financières de la DSFM. Toutes les lacunes seront mises de l'avant.»

AIDE AUX AGRICULTEURS EN CAS DE CATASTROPHE

DEMANDEZ L'AIDE FINANCIERE DU PROGRAMME D'AIDE EN CAS DE CATASTROPHE LIEE AU REVENU AGRICOLE (ACRA).

Les gouvernements du Canada et du Manitoba se sont engagés à mettre sur pied un programme de soutien financier conçu afin d'assister les exploitations familiales qui ont connu des baisses importantes de revenu en raison de circonstances indépendantes de leur volonté.

L'ACRA est accessible à tous les agriculteurs, de tous les types d'exploitation et de toutes les régions du Canada. À l'occasion d'une entente de partage des coûts à 60/40, les gouvernements fédéraux et provinciaux débourseront ensemble jusqu'à 1,5 milliard pour 1998 et 1999.

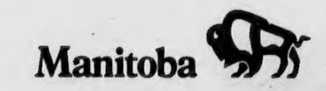
Les paiements seront effectués lorsque la marge bénéficiaire brute du producteur, à toute fin pratique les ventes de produits agricoles moins les coûts des intrants admissibles, se situe en-deçà de 70 % de leur marge bénéficiaire brute moyenne des trois dernières années. Dans le cas des agriculteurs débutants, on se sert d'une formule pour déterminer leur admissibilité.

L'ACRA est un complément au Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et à l'assurance récolte. Les agriculteurs n'auront à payer aucun frais administratif.

L'ACRA offre de l'aide au moment où vous en avez le plus besoin.

Les particuliers doivent faire leur demande avant le 15 juin 1999 et les corporations avant le 30 juin 1999.

Pour obtenir un formulaire de demande ou pour plus de renseignements, veuillez téléphoner dès maintenant au 1 888 592-4314 ou visiter le site Web suivant : www.agr.ca/acra





PRIX BONNIE SCHULTZ

Reconnaître le dévouement

Nancy Rémillard aime son métier de pharmacienne, ça paraît dans sa voie, dans ses yeux, mais surtout dans ses actions. Elle recevra d'ailleurs au début mai un prix de l'Association des pharmaciens du Manitoba.

Pascal DUBÉ

Nancy Rémillard aime les gens. Elle aime leur parler, les écouter et surtout s'assurer qu'ils sont en bonne santé. C'est normal, puisque c'est son métier: celui de pharmacienne. Mais Nancy Rémillard a poussé plus loin sa conscience professionnelle. Elle est en effet une des pionnières d'un projet-pilote qui gagne en popularité. C'est pour souligner son dévouement envers ses patients que Nancy Rémillard recevra de l'Association des pharmaciens du Manitoba le Prix Bonnie Schultz, la fin de semaine du 7, 8 et 9 mai.

Depuis deux ans déjà, Nancy Rémillard participe à un projet pilote qui réunit une vingtaine de pharmaciens du Manitoba. Ces professionnels choisissent sur une base aléatoire des patients qui ont généralement 65 ans et plus et avec lesquels ils s'assoient pour étudier les habitudes de consommation de médicament. Le but du projet est d'essayer de réduire la consommation de somnifères, de médicaments reliés aux troubles digestifs et tenter de diagnostiquer des malaises qui auraient échappé à des contrôles de routine chez le médecin.

«Jusqu'à maintenant, nos chiffres indiquent que les personnes qu'on rencontre prennent en moyenne entre huit et 12 pilules par jour, déclare Nancy Rémillard. Après avoir dressé une liste des médicaments, étudié le dossier médical des patients et leurs habitudes de consommation, on compte en moyenne quatre problèmes par personne. Soit que les médicaments ne répondent pas aux besoins des patients, que ce dernier ne suit pas la posologie prescrite ou qu'il prenne d'autres remèdes qui viennent contrecarrer les effets des médicaments prescrits.


photo: Pascal Dubé

Nancy Rémillard, une pharmacienne nouveau genre.

«Le but n'est pas de chicaner les patients qui prennent mal leurs pilules ou encore de lancer la pierre au médecin qui a pu faire un diagnostique, précise-t-elle. Il s'agit au contraire d'un exercice d'éducation qui vise à aider les personnes à ne prendre que les médicaments nécessaires. Je ne veux pas être une police des pilules, une maîtresse d'école qui sait tout, mais plutôt une amie qui veut aider ces personnes à être mieux dans leur peau.»

Il s'agit d'un service professionnel pour lequel Nancy Rémillard n'est que très peu payée. Mais elle croit au projet, elle qui en fait partie depuis les tout débuts en 1997. À l'époque, elle préparait les communiqués de presse et envoyait les invitations aux pharmaciens pour les intéresser au projet.

«Ça fait seulement trois ans que je travaille, mais je crois que c'est une nouvelle approche de la pharmacologie qui devrait se répandre au cours des prochaines années, pense Nancy Rémillard. J'ai beaucoup de respect envers les gens qui travaillent dans le domaine depuis 20, 25 ou 30 ans déjà et j'aimerais les amener à participer à ce projet. Leur expérience et leurs connaissances serviraient d'une toute nouvelle façon des personnes qui en ont besoin.

«Depuis avril 1998, j'ai déjà rencontré 45 patients, ajoute-t-elle. Un des problème que je relève souvent, c'est avec les produits vendus sans prescription, indique-t-elle. Les gens arrêtent de prendre leurs médicaments pour suivre des programmes à base d'herbes ou achètent des produits qui viennent complètement annuler les effets de leurs médicaments. Ils ne le font évidemment pas pour mal faire, mais sont malheureusement mal informé sur les conséquences que ces gestes sur leur santé. Ils doivent demander conseils au pharmacien, c'est ça notre travail.»

Nancy Rémillard est évidemment flattée de recevoir le prix Bonnie Schultz après seulement trois ans de pratique. Elle interprète ce geste comme une marque de confiance et de reconnaissance envers son travail auprès des patients.

«J'ai toujours été intéressée par le domaine médical, c'est ma vie, déclare-t-elle. De plus, pour moi, rencontrer les gens, leur expliquer leur médicaments et comprendre aussi pourquoi ils ne suivent pas toujours les règles établies, c'est naturel et c'est pour ça que j'ai étudié en pharmacologie. Compter des pilules derrière un comptoir, n'importe quel bon technicien peut faire ça!»

MILLÉNAIRE

850 000 $ de projets au Manitoba

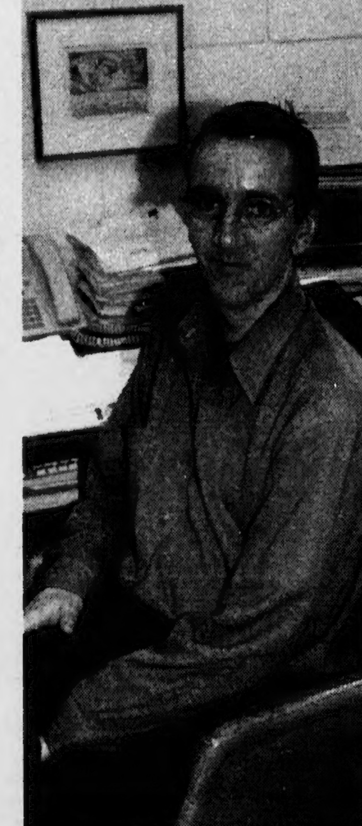
Grâce au Programme des partenariats du millénaire du Canada, Saint-Boniface aura son Temple de la renommée de la culture et Saint-Vital son répertoire des talents des jeunes de la région.

Pascal DUBÉ

Le Temple de la renommée du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) et la publication d'un répertoire des talents des jeunes étudiants de Saint-Vital figurent parmi des 16 projets manitobains retenus par le Programme des partenariats du millénaire du Canada. Le fédéral s'est engagé à consacrer 145 millions $ sur une période de trois ans pour mettre en lumière le patrimoine et rendre hommage aux réalisations des générations passées et aux bâtisseurs de demain.

Les responsables du CCFM annonceront officiellement le 11 mai la création du Temple de la renommée culturelle à Saint-Boniface. Situé au CCFM, le Temple de la renommée servira à célébrer la contribution d'artistes, de bâtisseurs et d'organisateurs manitobains. Cette initiative a été rendue possible grâce à la participation du programme de partenariats du millénaire du gouvernement du Canada qui y investira 15 000 $.

«On est évidemment très heureux que notre projet soit retenu, déclare le directeur du CCFM, Alain Boucher. On doit maintenant déterminer quels seront les critères d'intronisation au Temple de la renommée. On veut souligner les personnes qui ont contribué de façon marquante à l'essor de la culture francophone au Manitoba.



Archives La Liberté

Alain Boucher annoncera officiellement la création du Temple de la renommée culturelle à Saint-Boniface le 11 mai.

«Le 15 000 $ remis par le gouvernement ne représente cependant qu'une partie de l'argent nécessaire pour la création du Temple de la renommée de la culture à Saint-Boniface, précise-t-il. Le programme fédéral ne couvre qu'un tiers des coûts réel de la création du Temple de la renommée et nous devons conclure des partenariats avec des membres ou des organismes de la communauté pour combler le manque à gagner.»

Un autre projet permettra à la clinique Youville de Saint-Vital de répertorier les talents des jeunes de la collectivité. Le but est de faire une sorte de répertoire des talents et habiletés des jeunes auquel l'école Jeanne-Sauvé participe. La clinique Youville a reçu 7 583 $ pour cette initiative.

«Il s'agit d'une nouvelle approche de développement communautaire, mentionne la responsable du projet pour la clinique Youville, Marguerite Warner. On espère ainsi identifier les ressources et les talents futurs de notre communauté.»

Le processus de soumission de projet du Programme des partenariats du millénaire prévoit trois autres phases. Les groupes et organismes peuvent soumettre des projets pour les phases 3, 4 et 5 du programme jusqu'au 31 mai 1999, 31 octobre 1999 et 1er mars 2000 respectivement. Pour de plus amples renseignements sur les critères de sélection et le processus de demande, téléphoner au 1-888-774-9999 ou consulter l'adresse Internet suivante: www.millenaire.gc.ca.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

GALA PROVINCIAL DE LA CHANSON

Le retour de la bande des six

Qui représentera le Manitoba au Chant'Ouest qui se tiend à Edmonton les 18 et 19 juin? Pour le savoir, assistez au Gala provincial de la chanson le 1er mai au Centre culturel franco-manitobain.

Anie CLOUTIER

Ils sont jeunes, ils sont talentueux et ils rêvent de faire une carrière musicale. Le 1er mai, ils monteront sur la scène de la salle Martial-Caron dans le cadre du Gala manitobain de la chanson. Les deux lauréats représenteront ensuite le Manitoba au Chant'Ouest, un tremplin pour le Festival international de la chanson de Granby. (1)

Elise Beatsen, Geneviève Toupin et Luc Jolicœur en sont à leur première expérience au Gala provincial. Pour eux, c'est une occasion unique de lier des amitiés et d'établir des contacts.

Les nouveaux visages

Étudiante en 12e année au collège Béliveau, Elise Baetsen fait ses premiers pas sur la scène franco-manitobaine. «Pour moi, c'est une étape importante, admet la jeune femme de 18 ans. Je joue du piano depuis 13 ans et je participe aux Boîtes à chansons de l'école depuis la neuvième année, mais je n'ai pas tellement d'expérience. J'étais donc très surprise d'être choisie. Au début, j'y allais avec l'idée de gagner, mais maintenant, je vois plus le côté expérience de scène avec un vrai «band».».

Geneviève Toupin, 18 ans et étudiante de premier cycle au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), voit aussi dans le Gala une occasion de nouer des liens avec d'autres professionnels de la musique. «J'ai hâte de travailler avec Marie-Claude McDonald et Denis Montess. Ça va me permettre de voir ce qu'il faut que j'améliore dans mes chansons.» La jeune femme originaire de Saint-Claude a fait partie groupe Vision, gagnant du premier prix au Red River Ex il y a deux ans. Geneviève Toupin s'est aussi produite aux Prix Riel de 1995 et à la Chicane électrique de 1996 avec Deus Ex Machina, gagnant du prix de la chanson de l'année. Elle est également membre de l'orchestre maison du CUSB et a participé aux spectacles En Éclosion.

À 22 ans, Luc Jolicœur a lui aussi une expérience non négligeable de la scène. «Je chante avec la chorale de La Broquerie à Noël, j'ai participé aux Boîtes à chansons de l'école et je suis membre du groupe Ya Ketchose qui a remporté le prix du jury et la chanson de l'année à la Chicane électrique de 1997 et 1998. Pour l'instant, la chanson reste un hobby. Et le Gala, j'y vais d'abord pour le plaisir. Mon but ultime, cependant, c'est de devenir chanteur professionnel au Québec ou en France parce que c'est là que la langue française est la plus forte. Je veux promouvoir la langue française, essayer de faire de plus belles chansons qui vont attirer les jeunes francophones et les Anglais aussi. Les jeunes de 14 ou 15 ans commencent à s'intéresser à la chanson française. On voit de plus en plus de jeunes groupes et Envol 91 fait beaucoup pour ça.»



Archives La Liberté

Geneviève Toupin.



Archives La Liberté

Richard Ruppell en est à sa seconde apparition au Gala provincial de la chanson.

Le Gala manitobain de la chanson accueille cette année trois anciens participants: Richard Ruppell (1998), Dominique Reynolds (1994) et Paul Lachance (1994).

Le retour des anciens

Richard Ruppell, 20 ans, tentera sa chance dans la catégorie interprète pour une seconde année consécutive au Gala manitobain de la chanson. «Je ne suis pas aussi nerveux que l'an dernier, confie l'employé d'Eaton. J'espère seulement améliorer ma présence sur scène.»

Étudiante en éducation au CUSB, Dominique Reynolds voit dans le Gala une occasion unique de «jouer avec des bons musiciens et de participer à un spectacle de qualité». Âgée de 26 ans, Dominique Reynolds a accumulé les expériences de scène et gagné en confiance depuis sa première apparition au Gala. Pendant deux ans à Toronto, elle s'est produite avec le groupe manitobain Violet, le groupe techno pop The Aliens et a animé un cabaret de chansons françaises. Depuis son retour il y a quelques mois, elle monte régulièrement sur la scène du Foyer. «Ce n'est pas l'aspect compétition qui m'attire au Gala, indique-t-elle, mais plutôt le côté formation. J'ai besoin de «feed back», de travailler mes textes et d'explorer de nouvelles avenues.»

D'influence folk, rock, classique et jazz, ses compositions abordent souvent le thème du féminisme. «Mais je ne veux pas être étiquetée comme une personne qui n'écrit que des chansons engagées, signale-t-elle. Ça fait partie de qui je suis et je compose sur des sujets qui me touchent. Le public apprécie les chansons qui posent des questions ou lancent un défi, mais il m'est arrivé, lors de concours, de me faire dire que mes chansons remuaient trop. À ça je répond que ce sont mes expériences qui m'ont formée. Je suis une personne engagée et je ne peux pas changer ça.»

Lauréat du Gala provincial de 1994, Paul Lachance veut terminer ce qu'il a entrepris il y a cinq ans. «Je me produis localement depuis 1991, mais je n'ai pas poussé ma carrière musicale parce que j'étais trop occupé avec mes études. Je suis peut-être un rêveur, mais je suis aussi réaliste et j'ai besoin de quelque chose de solide pour retomber sur mes pattes. J'ai finalement obtenu mon diplôme d'enseignant l'an dernier.»

Le temps passé aux études, Paul Lachance ne le voit donc pas comme du temps perdu, mais plutôt comme un investissement. «Depuis le temps que je joue avec mon groupe au Foyer, mon répertoire s'est élargi. Quand tu commences, toutes tes rimes terminent par un verbe à l'infinitif. C'est «cheap» ça! Aujourd'hui, mes textes sont plus recherchés. Les trois chansons que je vais interpréter parlent toutes de mes problèmes de cœur. Je vais avoir l'air de quelqu'un qui n'a pas de succès en amour! Mais on n'écrit jamais des chansons quand la vie est belle. L'écriture, c'est plus une thérapie. Et à voir mon répertoire, les gens vont se demander si je suis un gars déprimé!»

(1) Le Gala manitobain de la chanson aura lieu le samedi 1er mai au Centre culturel franco-manitobain dès 20 h. Billets en vente au coût de 6 $ au CCFM.

FESTIVAL DE LA CHANSON FRANÇAISE

Une musique sans frontières

Daniel BAHUAUD

«La musique ne connaît pas de frontières, lance l'administrateur de l'Alliance Chorale Manitoba, Gilles Landry. C'est pourquoi le Festival de la chanson française présenté le 24 avril comprendra une variété d'airs populaires, folkloriques et classiques d'un peu partout dans le monde. Les mélomanes pourront vraiment se régaler.» (1)

Le concert, organisé par l'Alliance Chorale Manitoba, mettra en vedette le soliste baryton Marcel André Desautels, un ancien de Saint-Boniface qui habite maintenant Toronto. «C'est un chanteur assez réputé, signale Gilles Landry, qui, entre autres, chantera *Matinata* de Ruggero Leoncavallo et *Avant de quitter ces lieux* de l'opéra *Faust* de Charles Gounod. C'est notre façon de faire compétition à la production de *Faust* montée par l'Opéra du Manitoba!»

Les spectateurs pourront aussi entendre quatre chorales francophones: les Intrépides, Partage de bonheur, les Petits Intrépides et la chorale de l'école de Saint-Malo. «Elles seront sous la direction de Marcien Ferland, indique Gilles Landry. Pendant la première partie du concert, chaque chorale chantera séparément. Mais pour la seconde moitié, elles se combineront avec quelques chanteurs non affiliés pour former un ensemble d'environ 200 voix.



Archives La Liberté

Marcien Ferland dirigera les chorales au Festival de la chanson française.

«Nous avons essayé de plaire à tout le monde, poursuit Gilles Landry. Nous chanterons, par exemple, *Le choeur des soldats* de *Faust*, qui est un air très connu, arrangé pour quatre voix par Marcien Ferland. Les plus jeunes se plairont à entendre la berçeuse iroquoise *Ani-couni*. Pour les aînés, nous chanterons *Mes jeunes années*, un air nostalgique de Charles Trenet. Nous comptons également faire un clin d'œil aux Jeux panaméricains avec *La Bamba*.»

(1) Le Festival de la chanson française aura lieu le 24 avril à 20 h au théâtre Pantages-Playhouse, 122 rue Market. Billets: 10 $ pour adultes, 8 $ pour étudiants et aînés et 1 $ pour enfants de moins de 12 ans.

Le Babillard

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ ***Déjeuner*** organisé par les Chevaliers de Colomb le 25 avril de 9 h à midi au Club des Chevaliers. Coût: 4,50 $ (878-3358).

LORETTE

✎ Le club Les Blés d'or organise une ***vente de pâtisseries et d'artisanat*** le samedi 1er mai de 10 h à 14 h 30 dans les locaux du club.

SAINT-LAZARE

✎ La troupe de théâtre de Lorette présente une ***sélection des meilleurs spectacles Bières et saynètes*** à la salle communautaire de Saint-Lazare le 24 avril à 20 h. Les frères Guy seront également de la soirée. Billets: 10 $.

SAINT-NORBERT

✎ ***Vente d'artisanat*** de la fête des Mères le samedi 1er mai de 10 h à 16 h à l'aréna de Saint-Norbert (3450, chemin Pembina).

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Vous voulez participer au défilé du ***30e anniversaire des Folies grenouilles*** qui aura lieu le 31 juillet à 9 h 30? Inscrivez votre char allégorique auprès de Louise Hébert au 433-7663.

SAINT-VITAL

✎ Les Chevaliers de Colomb de la paroisse Saints-Martyrs-canadiens organisent un ***souper spaghetti*** le vendredi 23 avril à la salle Dussault entre 17 h et 19 h. Admission: 2 $ moins de 12 ans, 5 $ adultes.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Les villageois de Saint-Pierre-Jolys vous invitent à leur ***grande vente bric-à-brac*** le samedi 5 juin de 9 h à 15 h (Raymond Lavergne au 433-3700 ou Cécile Lesage au 433-7104).

SAINTE-AGATHE

✎ Le CDC de Sainte-Agathe vous invite à l'ouverture officielle du ***Dépanneur Cheyenne*** (207, chemin Pembina) le samedi 24 avril à 14 h.

✎ ***Souper-théâtre*** organisé par le Comité culturel et les élèves de 7e, 8e année et du secondaire 1 de l'école Sainte-Agathe le jeudi 29 avril à 18 h 30 au gymnase. Billets (3 $ pour les enfants de trois à 12 ans et 6 $ pour les 13 ans et plus) disponibles en composant le 882-2275.

CONCOURS

✎ Vous rêvez d'écrire pour le théâtre? Participez au ***Festival des auteurs dramatiques du Cercle Molière*** et courez la chance de voir votre texte monté au Cercle Molière. Date limite: 17 septembre (Geneviève Pelletier au 233-8053).

✎ Participez à la deuxième édition du ***Concours de photographie des caisses populaires du Manitoba***. C'est facile! Vous n'avez qu'à soumettre une photographie couleur de format horizontal (4 X 6 ou 5 X 7) avant le 31 mai. Règlements et coupons de participation disponibles à votre caisse la plus proche.

JEUNESSE

✎ ***Heure du conte en français*** pour les enfants de trois à cinq ans à la Bibliothèque du parc Windsor (955, chemin Cottonwood) tous les jeudis à 14 h jusqu'au 27 mai. Inscription: 986-4949.

✎ Prochaine ***messe jeunesse animée par les étudiants du CUSB***: le 25 avril à 19 h 15 (237-1818, poste 424).

✎ Le ***Programme d'accueil des jeunes francophones hors Québec*** offre l'occasion aux jeunes de 12 à 17 ans de passer une ou deux semaines de vacances dans un environnement francophone (361-564-6350).

✎ Les adolescents de la ***paroisse Notre-Dame de la Miséricorde*** d'Île-des-Chênes animeront la messe le 2 mai à 11 h et le 9 mai à 10 h 30.

DE CHOSES ET D'AUTRES

✎ La Société des alcools du Manitoba offre un ***cours en français sur les vins de Bourgogne*** le jeudi 29 avril de 19 h à 21 h à la Cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys. Coût: 25 $. Un second cours en français abordera les ***vins mousseux et Champagne*** le jeudi 20 mai de 19 h à 21 h, toujours à la Cabane à sucre. Coût: 25 $ (Denise Comeault au 284-25010).

✎ AGA de l'***Alliance française*** le 13 mai à 17 h 30 au 934, avenue Corydon (477-1515).

✎ La Société canadienne de la ***sclérose en plaques*** tiendra une scéance d'information en français sur cette maladie au centre Youville (33, rue Marion) le lundi 17 mai de 19 h à 21 h. Inscription: 988-0909.

✎ Chaque lundi soir, le Centre Youville organise des ***randonnées à pied dans Saint-Boniface suivies de discussions portant sur la santé*** (Francine au 233-0262).

✎ Appel de mise en candidature pour le ***Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire «personne»***, qui reconnaît les contributions importantes qui ont aidé à promouvoir l'égalité des femmes au Canada. La date limite pour soumettre une candidature est le 15 mai (613-995-7835).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 ***avant 17 h le lundi précédant la date de parution*** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Au programme de Virtuosi Concerts le 24 avril à 20 h: ***Dmitri Ratser***, dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Billets: 21 $ (786-9000).

Les 24 et 25 avril, ne manquez pas ***Danish Delight*** à L'Offrande Musicale (298, avenue Yale). Billets: 18 $ (284-7554).

La ***Société de musique de chambre de Winnipeg*** sera au WAG le 25 avril à 20 h. Billets: 15 $ (956-2792).

Prairie Performances présente ***An Enjoyable Evening with Youthful Voices and Young Flautists*** les 29 et 30 avril à 20 h au WAG. Billets: 12 $ (488-7733).

Les 1er et 2 mai à 20 h au PTE (3e étage, Place Portage): ***Exotica, an Evening of New Music, Dance and Theatre*** marque la fin de la saison de Groundswell. Billets; 15 $ (943-5770).

Septième concert de la saison de l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** le 5 mai à 20 h à l'église Westminster. Billets: 21 $, 19 $ et 5 $ (783-3333).

SUR LES PLANCHES

Jusqu'au 8 mai au MTC Mainstage: ***Lady, be Good***, une comédie musicale signée George et Ira Gershwin (942-6537).

Shakespeare in the Park monte ***Richard III*** du 27 mai au 3 juillet dans les ruines du monastère de Saint-Norbert. Billets: 15 $ et 17 $ (942-5483).

Theatre Projects Manitoba présente: ***I Do, Do You?*** de Dennis Trohim du 19 au 29 mai au Studio Theatre du PTE (989-2400).

À L'ÉCRAN

À la Cinémathèque de Winnipeg: ***The Herd*** de Peter Lynch du 1er au 6 mai à 19 h 30 suivi de ***Nô*** de Robert Lepage à 21 h (925-3457).

Dans le cadre de son exposition sur Van Gogh, le WAG présente trois films sur la vie de cet artiste: ***Lust for Life*** avec Kirk Douglas et Anthony Quinn le 19 mai; ***Vincent & Theo*** de Robert Altman le 26 mai et ***Vincent: The Life and Death of Vincent Van Gogh*** avec John Hurt le 9 juin. Toutes les présentations sont à 19 h. Admission: 3 $ (786-6641).

PLEIN AIR

Dans le cadre des ***Célébrations de la Sauvagine au marais Oak Hammock***: Concours d'excellence en sciences de l'environnement le 1er mai et Présentation du livre de Allan Bayne *Bugs, Sweat, and Fear* le 2 mai à 14 h (Jacques Bourgeois au 467-3282).

EXPOSITION

Jusqu'au 8 mai, Plug In (289, avenue McDermot) présente ***Chronochroma*** de Rodney Latourelle (942-1043).

À ne pas manquer au WAG: ***Art in the Age of Van Gogh*** du 16 mai au 11 juin. Cinq conférences sont prévues dans le cadre de l'exposition les 20 et 27 mai ainsi que les 3, 10 et 17 juin. Également en montre: ***Dreams of Fort Garry*** du 1er mai au 26 septembre (786-6641).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

OPÉRA

Chanter Faust avec justesse

L'Opéra du Manitoba monte Faust de Gounod les 24, 27 et 30 avril à la salle du Centenaire.

Anie CLOUTIER

Homme cultivé et raffiné, mais d'un âge avancé, Faust vend son âme au diable en échange de la jeunesse éternelle et de l'amour de l'innocente Marguerite. Mais un pacte avec le Prince des Ténèbres est rarement rentable. Tandis que Marguerite sombre dans la folie et tue son nouveau-né, Faust est traîné en enfer. Voilà, en quelques mots, la trame du classique de Charles Gounod, à l'affiche de l'Opéra du Manitoba les 24, 27 et 30 avril.

Héros mythique, Faust a su capter au fil des siècles l'imagination collective. Goethe, Schumann, Listz et Delacroix ne sont que quelques-uns des poètes, compositeurs et peintres qui s'en sont inspirés, chacun enrichissant la légende et contribuant à la faire connaître.

Comme l'indique le ténor David Hamilton, qui interprète Faust, l'œuvre de Gounod, présentée pour la première fois au Théâtre Lyrique de Paris le 19 mars 1859, est probablement l'opéra français le mieux connu après *Carmen* de Bizet.

Faust, raconte-t-il, est une histoire éternelle: «On découvre, dans le premier acte, un homme dans la soixantaine. Pour retrouver la jeunesse, il signe un pacte avec le diable. Il obtient donc l'amour de Marguerite. Mais il a des scrupules lorsque celle-ci est accusée d'avoir tué leur enfant. Il tente alors de la faire échapper du couvent où elle est enfermée, mais le diable l'en empêche. Le personnage de Faust a vécu en Allemagne au Moyen-Âge, poursuit-il. Mais son histoire est particulièrement significative de nos jours. Tous le monde dans notre société recherche la jeunesse. Faust, dans ce sens, représente tous les hommes. Il désire, bien sûr, obtenir l'amour d'une jeune femme. Mais surtout, comme les paroles le disent, il recherche «l'ivresse, les caresses, le désir et les plaisirs» de la jeunesse.»

Les abonnés de l'opéra comme les néophytes reconnaîtront certainement quelques airs de *Faust*, promet David Hamilton. «*L'Air des bijoux*, *Le Veau d'or*, *Salut demeure chaste et pure* et, bien sûr, le trio final, sont des airs inoubliables. D'autre part, la distribution est très forte et tous les chanteurs sont de très haut calibre. Tous apprécient d'ailleurs particulièrement les qualités acoustiques de la salle du Centenaire. Je dirais même que Winnipeg a la meilleure salle au Canada.»

Les décors de la production de l'Opéra du Manitoba ont été ont été conçus à Montréal. «C'est un décor noir, typique des productions de *Faust*. Les costumes, eux, proviennent d'une maison de location de Toronto. J'ai d'ailleurs porté ce même costume il y a neuf ans au Colorado!»

Fait inusité, signale-t-il, Sally Dibblee qui incarne Marguerite est enceinte, ce qui complique le jeu des comédiens. «Nous avons donc recours à un double pour certaines scènes. Je suis donc parfois sur scène avec le double, mais la voix vient de l'arrière-scène. C'est assez étrange.»

(1) À la salle du Centenaire à 20 h les 24 et 30 avril et à 19 h 30 le 27. Billets: 780-3333.

CARTE blanche

par Charles Leblanc

Les histoires de famille de Daniel Pennac



J'ai déjà mentionné dans une chronique antérieure que je faisais partie d'une famille relativement nombreuse (6 frères et sœurs). Les enfants uniques sont apparus avec la génération qui me suit. Tout ça pour vous dire que les romans qui traitent de familles nombreuses, dysfonctionnelles ou non (mais elles le sont toutes, n'est-ce pas?), me plaisent particulièrement. Surtout s'ils sont remplis d'humour (voir entre autres *Hôtel New Hampshire* de John Irving) et de personnages plus colorés que «drabes».

Daniel Pennac écrit depuis quelques années la saga de la famille Malaussène, une famille étendue vivant dans un quartier populaire de Paris. L'aîné des enfants, Benjamin, est un véritable père pour ses frères et sœurs et amis. En effet, sa mère est une femme passionnée qui célèbre ses amours épuisants avec des hommes de passage en faisant des enfants qu'elle confie à son fils aîné avant de repartir de par le vaste monde à la recherche toujours renouvelée du grand amour.

Presque tous les romans qui racontent la chronologie de cette famille assez particulière commencent ou se terminent par la naissance d'un enfant, qui ajoute sa couleur à la vie familiale bigarrée. Le tout a commencé en 1985 avec la publication de *Au bonheur des ogres*, qui présentait Benjamin Malaussène comme le bouc émissaire idéal, responsable du service des plaintes d'un grand magasin, où quelques meurtres de vieillards viennent échouer immanquablement sur son bureau. Sa qualité de bouc émissaire fait de lui le coupable idéal, alors qu'il n'a évidemment rien fait de mal.

Pennac attire le lecteur par son sens de la narration et du dialogue. Les événements s'enchaînent rapidement, le dialogue est nerveux et comique. Il maintient l'intérêt en utilisant la formule du roman policier et en maniant l'humour des situations comme un maître. On ne peut laisser le livre, il faut le finir pour savoir qui est le véritable coupable de tous les crimes décrits. Humour, personnages variés, suspense, tendresse et amour : voilà une recette de succès.

Ont suivi *La Fée carabine* (1987) et *La Petite Marchande de prose* (1989), qui ont fermement établi la réputation populaire de l'écrivain. On ne republie pas vos livres dans une collection de poche et on ne les adapte pas pour la télévision parce qu'ils ne se vendent pas!

Les autres livres de la saga des Malaussène sont *Monsieur Malaussène*, *Messieurs les enfants*, *Des Chrétiens et des Maures*, *Aux Fruits de la passion* et un monologue théâtral intitulé *Monsieur Malaussène au théâtre*.

Les premiers nous présentent la famille : Benjamin, le bouc émissaire accueillant et innocent; Thérèse, la voyante aux allures nouvel âge; Clara, la photographe qui construit la mémoire; Jérémy, qui est responsable de nommer les enfants; le Petit, qui aime causer du trouble; Verdun, le bébé aux poumons «dionesques». Il y a aussi Julius, le vieux chien épileptique, les amis arabes de Benjamin, un vieux Vietnamien qui est le seul à pouvoir calmer Verdun et tous les policiers qui rôdent autour de la famille. C'est dans le troisième roman que Benjamin devient amoureux : une passion calme avec Julie qui l'aide à endurer tous les malheurs qui le frappent. Ce roman offre aussi l'occasion à l'écrivain de peindre de manière satirique le milieu parisien de l'édition.

Romans de la famille comprise dans son sens étendu et de la tolérance, les livres de Pennac adoptent un point de vue de gauche : questionnement de l'autorité, anti-racisme et féminisme, satire des classes aisées, célébration de la vie des quartiers populaires. Mais il n'a pas besoin de prêcher. Il fait vivre ses personnages; leurs paroles et leurs actions transmettent le message.

Pennac aime les livres et il a même écrit *Comme un roman* pour en parler. Véritable célébration de la joie de la lecture, ce roman d'un enseignant qui veut faire apprécier la lecture à ses élèves propose une déclaration des droits du lecteur, comme celui de ne pas finir un livre ennuyeux ou de commencer à n'importe quelle page.

Ancien enseignant lui-même, Pennac a aussi publié plusieurs livres pour les enfants et des essais, entre autres contre le service militaire obligatoire. Un écrivain que j'aimerais rencontrer autour d'une table avec tous ses personnages.

DÉJÀ *Vu dans La* LIBERTÉ

Les Guides de Saint-Boniface



Dans *La Liberté*, édition du 5 avril 1979, on pouvait lire: «Les Guides catholiques du Canada, diocèse de Saint-Boniface, tenaient une fin de semaine de formation à la maison provinciale des Filles de la Croix, à Saint-Vital, du 30 mars au 1er avril. Quelques 25 animatrices œuvrant dans tous les coins du Manitoba ont participé au stage qui avait pour thème «Je célèbre la merveille que je suis». De gauche à droite on aperçoit des Kamsoks de la deuxième cordée du Précieux-Sang: Hélène Salmon, Yvonne Bouchard, Nicole Bahuaud et Lynne Gagné.»

Recette — Salade au riz à l'orientale

1 tasse (250 mL) de riz à grains longs
1 tasse (250 mL) de champignons, tranchés
1 c. à table (15 mL) de jus frais de citron
1 c. à table (15 mL) de vinaigre de cidre
2 c. à table (30 mL) de sauce soya à faible teneur en sodium
1 boîte (10 onces/284 mL) d'oranges mandarines, égouttées
3 branches de céleri, tranchées minces
2 oignons verts, tranchés minces
1/3 tasse (75 mL) d'amandes, effilées
12 feuilles de laitue

- Cuire le riz selon le mode d'emploi indiqué sur l'emballage. Entre-temps, dans une jarre munie d'un couvercle hermétique, bien mélanger le jus, le vinaigre et la sauce soya.
- Incorporer les champignons au riz. Arroser de vinaigrette. Réfrigérer pendant 1 heure. Incorporer au riz et aux champignons les oranges mandarines, le céleri, les oignons verts et les amandes.
- Placer les feuilles de laitue sur 6 assiettes à salade. Déposer le mélange sur la laitue.

Donne 6 portions.

Recette tirée du livre *Cuisine Santé*, Volume 1 de Raymonde L. Brémaud.



PROBLÈME N° 46

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3							■		■			
4				■				■				
5											■	
6			■									■
7										■		
8		■				■						
9									■			
10					■		■					
11				■							■	
12						■						

HORIZONTALEMENT

1. Industrie fabriquant des gamelles.
2. Débordait sur quelque chose, dans l'espace. – Doublée.
3. Liquide émis par les glandes reproductrices mâles. – Vent.
4. Sécrétion organique. – Acquière. – Évalue avec soin.
5. Amarrer une chaîne à l'organeau d'une ancre.
6. Personnel. – Emprisonnes.
7. Qui sont les plus récentes. – Une lettre les sépare.
8. Flèche. – Pays de l'Europe.
9. Fabricant de levure de bière. – Indéfini.
10. Entendue. – Qui existent dès leur naissance.
11. Aurochs. – Tenue à garder le lit par suite de fatigue.
12. Instrument pour la mesure des poids. – Extravagant.

VERTICALEMENT

1. Champignons.
2. Qui a été amputé. – Rivière de France.
3. Racine aux propriétés vomitives. – Enlevées de force.
4. Titre d'honneur. – Poisson de mer comestible.
5. Bracelet à sept anneaux. – Année.
6. Qui a perdu sa vivacité. – Rivière d'Alsace.
7. Personnel. – Inspiratrice d'un artiste. – De même.
8. Plante bulbeuse. – Inflammation de l'urètre.
9. Conjonction. – Eut la conviction de. – Petite crêpe de riz fourrée.
10. Rend moins lourd. – Se dit d'une humeur de dispositions bonne ou mauvaise.
11. Plante cultivée pour ses fleurs odorantes. – Où tout est normal.
12. Aller ça et là. – Prît fin.

RÉPONSES DU N° 45



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	N	N	I	S	S	E	M	E	N	T
2	E	P	A	U	L	E	E	■	E	T	A	U
3	L	A	C	E	■	C	R	E	T	A	C	E
4	L	I	R	E	T	T	E	S	■	I	R	E
5	I	S	E	■	A	I	N	E	S	S	E	■
6	G	E	■	C	R	O	I	R	A	■	S	E
7	E	R	E	■	E	N	T	I	T	E	■	V
8	R	■	N	O	N	■	E	N	I	G	M	E
9	A	V	O	R	T	A	■	E	R	R	E	R
10	N	O	U	E	U	S	E	■	E	I	R	E
11	T	U	E	■	L	E	V	A	S	S	E	S
12	S	E	R	R	E	R	A	S	■	E	S	T



Le Club de Bicolo

Jeux

Bonjour! Est-ce qu'il t'arrive parfois d'aller faire de longues promenades en voiture avec tes parents? Est-ce qu'il t'arrive de trouver le temps long. Moi, ça m'arrive. J'ai beau amener mon baladeur, des livres de lecture, un jeu électronique, j'ai toujours hâte d'arriver à destination.

Pour ceux et celles qui savent de quoi je parle, eh bien j'ai pensé à vous et je vous ai préparé des petits jeux que vous pourrez amener avec vous dans l'auto. N'oubliez pas votre crayon!

Bicolo

DANS L'AVION



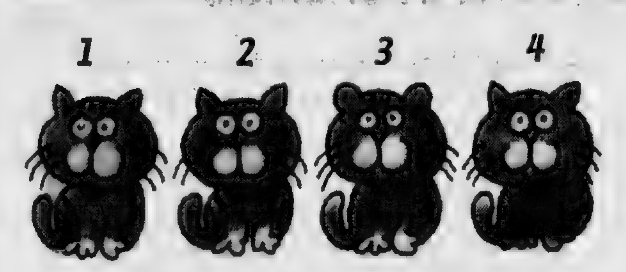
Six amis décident de faire un voyage au Mexique. Pour se rendre, ils doivent prendre l'avion. Tente de trouver où ils se sont assis.

- Éric est assis derrière Annie.
- Annie est assise près du hublot.
- Louis est assis à deux sièges d'Éric.
- Caro est assise entre deux personnes.
- Pierre est assis à côté d'Annie.
- Marc est assis sur le siège qui reste.

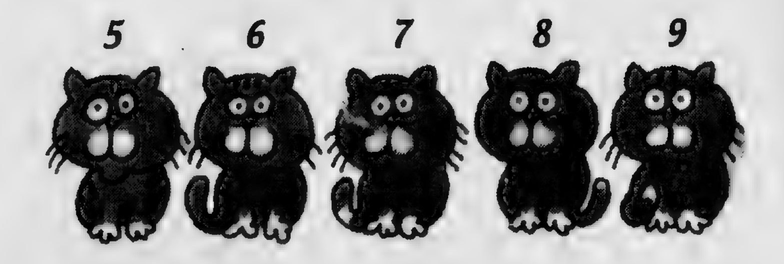
PETITS CHATONS

Regarde bien les neuf chatons ci-dessous. Trouve les deux chatons qui sont identiques.

1 2 3 4

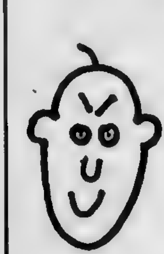
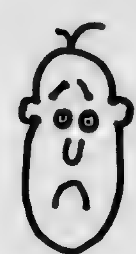


5 6 7 8 9



COMPLÈTE LA SÉRIE

Observe bien ces visages. À quoi ressemblera le cinquième personnage?




CHARADES

1. Mon premier est une note de musique.
   Mon second égale dix fois cent.
   Avec ton père et ta mère, tu constitues mon tout.

____

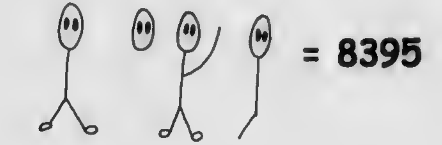
2. Mon premier est une céréale qui pousse dans l'eau.
   Mon deuxième est l'antonyme de la mort.
   Mon troisième est la journée qui précède aujourd'hui.
   Mon tout est un cours d'eau.

____

LE CALCUL DU MARTIEN

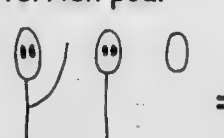
Les nombres «martiens» ne s'écrivent pas comme les nombres terriens.

= **274**



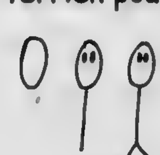
= **8395**

1. Quel est le nombre terrien pour



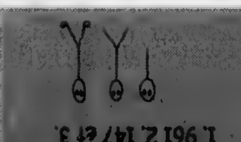
= ______

2. Quel est le nombre terrien pour



= ______

3. Dessine le nombre martien pour **468**



RÉPONSES :

Dans l'avion: 1. Éric, 2. Annie, 3. Caro, 4. Pierre, 5. Louis, 6. Marc

Petits chatons: 2 et 6

Complète la série:

Charades: 1. Famille, 2. Rivière

Le calcul des Martiens: 1. 961 2. 147 et 3.

NOTRE-DAME DE PARIS

Le plus gros succès de l'histoire

Pascal DUBÉ

Notre-Dame de Paris connaît un succès phénoménal. À preuve, après avoir conquise la France, la méga production se tourne maintenant vers le Canada où tous les billets de la tournée, que ce soit à Québec, Montréal ou Ottawa sont déjà vendus. La production retournera ensuite en Europe, mais là aussi, les salles affichent complet jusqu'en mai 2000! Un des principaux artisants de cette œuvre de Luc Plamondon et Richard Cocciante est le franco-manitobain Daniel Lavoie.

Avec des noms comme Plamondon et Cocciante, le public était en droit de s'attendre à un spectacle de qualité. Daniel Lavoie et les autres artistes s'affairent depuis plus de deux ans à la préparation de ce spectacle. Un travail bien récompensé à en juger par la réaction du public.

«Les résultats vont bien au-delà de nos espérances, avoue Daniel Lavoie. On a travaillé fort, on a développé un bel esprit d'équipe, tous le monde tire son poids et la réponse du public est extraordinaire. Le spectacle bat tous les records aux guichets, l'album fracasse également toutes les marques établies pour la vente de disques dans la francophonie. C'est une chance unique pour moi de pouvoir faire partie de cette aventure.

«Mais c'est aussi beaucoup de travail, mentionne-t-il. Il y a sept représentations par semaine. Ce n'est pas comme un travail de bureau où tu peux te permettre une mauvaise journée, on travaille devant public. Si le spectacle est maintenant bien rodé et que nous avons atteint une certaine régularité, j'ai découvert encore la semaine dernière une nouvelle facette de mon personnage. Le spectacle continue de se développer toutes les fois qu'on le présente.»

Notre-Dame de Paris est, pour ses artisants, source de défis et de renouveau artistique. Mais l'horaire chargé des comédiens peut aussi être lourd à porter. En juillet, quand le spectacle retournera à Paris, Daniel Lavoie entend d'ailleurs prendre un peu de recul et ne participer qu'à une représentation sur deux. Les producteurs devront alors trouver un nouvel interprète pour jour le rôle de Frollo.

«Je dois avouer que je trouve ça pas mal exigeant et que j'aimerais pouvoir me reposer un peu, affirme Daniel Lavoie. Je sais aussi que les producteurs envisagent sérieusement la possibilité de réaliser le spectacle en anglais. Il m'ont déjà demandé si je serais prêt à travailler sur ce projet. Les rumeurs veulent qu'il y ait des spectacles à Londres, Las Vegas et Broadway.

«Une des raisons pour lesquelles je suis aussi enthousiasmé à l'annonce de ces projets, c'est que ça me donne la chance de prendre un peu de repos de mon autre carrière d'auteur/compositeur, ajoute-t-il. En étant interprète, je peux me permettre de faire des choses que je n'oserais pas faire dans mes spectacles. C'est comme une année sabbatique pour moi.»



Archives La Liberté

Daniel Lavoie fait partie de la distribution du spectacle *Notre-Dame de Paris* qui connaît un succès exceptionnel partout au Québec et en Europe.

Ceci étant dit, Daniel Lavoie n'a pas pour autant abandonné à jamais sa carrière d'auteur/compositeur. Bien au contraire, alors qu'il parcours le monde avec *Notre-Dame de Paris*, l'artiste travaille en même temps sur un nouvel album. Il aurait même aménagé un petit studio dans son appartement à Paris.

«Je travaille toujours à de nouvelles chansons, c'est mon métier, poursuit Daniel Lavoie. Les prochaines "tounes" devraient être encore plus personnelles que celles de mon dernier album. Une des choses que je peux me permettre rendu à ce stade de ma carrière, c'est que je peux enregistrer des chansons qui me plaisent sans qu'elles aient à répondre aux besoins de l'industrie radiophonique. Ce n'est plus aussi important de vendre des tonnes de disques. Je peux enfin faire ce que j'aime vraiment.»

Sa famille à Montréal

La famille immédiate de Daniel Lavoie ne peut que se réjouir du succès que connaît la production *Notre-Dame de Paris*. Ils se rendront d'ailleurs à Montréal en mai pour voir le spectacle.

«On n'est pas vraiment surpris de toute l'attention qui entoure la présentation de ce spectacle, Mentionne le frère de Daniel, Roland Lavoie. Via le réseau Internet, je parle souvent à Daniel et on suit ce projet depuis les débuts. La musique pour nous, c'est notre travail, alors on parle de ça comme on parle des autres choses de la vie quotidienne. On se réjouit évidemment des succès de la pièce et des retombées sur Daniel et sa carrière.»

«On a bien hâte d'aller voir Daniel à Montréal, raconte sa mère, Thérèse Lavoie. On a beaucoup entendu parler du spectacle par l'entremise des médias, mais on ne s'en parle pas vraiment dans nos conversations. Malgré les succès du spectacle, ça ne nous monte pas à la tête. Daniel est pas mal chanceux de pouvoir participer à cette réussite, mais on est aussi content pour les autres chanteurs qui travaillent avec lui.»

Malgré la rareté des billets, la famille Lavoie n'a pas eu de difficulté à se trouver des places. «Disons qu'on a pas eu de problèmes à réserver nos places, mentionne Roland Lavoie. Mais d'habitude, on paye nos billets quand on va voir Daniel en spectacle!»

Sports éclairs

Tennis

• Des cours de tennis sont offerts du **3 au 20 mai à l'Université du Manitoba**. Coût: 60 $ (474-8234).

Hockey

• Une clinique pour les **entraîneurs** est offerte du **16 au 27 août** au Winnipeg Winter Club (489-4466). • Une équipe de **hockey-boule mixte** est à la recherche de joueuses féminines pour la prochaine saison (943-1162).

Racquetball

• Le championnat **provincial de racquetball** sera présenté du **28 avril au 2 mai** au Court Sports Club, 1400 avenue Taylor à Winnipeg (925-5666).

Balle-molle

• Tournoi du printemps au **Complexe John Blumberg** présenté les **24 et 25 avril**. Coût: 130 $ par équipe (668-1739). • Le tournoi **Red Dogs** aura lieu les **15 et 16 mai** au Centre communautaire Morse (Steve au 224-9507). • Le Fun-A-Rama de Saint-Norbert organise un tournoi de balle-molle les 15-16 mai au **Centre communautaire de Saint-Norbert**. Coût: 150 $ par équipe (883-2022). • Des leçons pour **arbitres** sont offertes au **Centre communautaire Melrose** le samedi 10 avril (257-9864).

Soccer

• La Ligue de soccer de l'**Université du Manitoba** débutera le 18 mai. La saison est de quatre mois incluant 20 parties. Coût: 800$ par équipe (474-8591).

Course à pied

• L'activité «**Jog in the park**» aura lieu le jeudi 29 avril au parc Assiniboine près de la mare à Canards (925-5751).

Lacrosse

• L'équipe de Winnipeg est à la recherche d'un entraîneur d'expérience pour la prochaine saison (275-6840).

Jeux panaméricains

• L'organisation des Jeux panaméricains est à la recherche de figurants pour la cérémonie de clôture qui aura lieu le 8 août (**Brian Koshul au 782-6179**).

M. É. B.

Le Magnifique de La Broquerie

Stéphane Gauthier est la fierté de sa famille et surtout de son grand-père Aimé Gauthier.

Marc-Éric BOUCHARD

Âgé de 9 ans, Stéphane Gauthier de La Broquerie a marqué 106 buts en seulement 34 parties avec les Habs dans la catégorie novice, pas étonnant qu'on le compare souvent à un jeune Wayne Gretzky. Il est tellement bon pour son âge qu'il a joué quelques matchs avec l'équipe atome de La Broquerie.

Stéphane Gauthier adore le hockey. «Quand j'embarque sur la patinoire, je veux marquer le plus de buts possible, dit-il un peu timidement. Mes coéquipiers me font confiance avec la rondelle et si je n'ai pas la chance de compter, je fais des passes à mes ailiers.»

En plus d'enfiler en moyenne plus de trois buts par match, Stéphane Gauthier a inscrit 35 passes. «Je veux que le hockey devienne mon métier, affirme-t-il. Je suis passionné de ce sport et je m'amuse beaucoup. En marquant beaucoup de buts, je découvre plusieurs façons de déjouer les gardien de but des équipes adverses.»

Élève en 4e année à l'école Saint-Joachim de La Broquerie, Stéphane Gauthier a comme idole l'attaquant des Red Wings de Detroit, Steve Yzerman. «Il est rapide, joue avec beaucoup de finesse et surtout il respecte les autres joueurs sur la patinoire, indique-t-il. Je n'aime pas les bousculades. Je préfère le jeu offensif où on marque beaucoup de buts.»

La saison de hockey terminée, Stéphane Gauthier se prépare à la pratique du baseball. «L'hiver c'est le hockey et l'été c'est le baeball, mentionne-t-il. Le hockey est mon premier choix, mais le baseball est une belle activité pour l'été.»



photo: Marc-Éric Bouchard

Stéphane Gauthier a enregistré 141 points en 34 parties avec les équipes novices et atome de La Broquerie.



JEUX PANAMÉRICAINS

Noël Joyal à la formation des annonceurs

L'organisation des Jeux panaméricains a confié à Noël Joyal la tâche de recruter et de former des annonceurs bilingues pour les différents sites de compétitions. Responsable des bénévoles pour le Festival du Voyageurs, il est entrée en poste le 5 avril, mais adore déjà son travail. «Je dois recruter et former des bénévoles qui auront les compétences nécessaires pour bien communiquer en français et en anglais, indique Noël Joyal. J'ai travaillé pendant longtemps pour un centre de formation linguistique et c'est facile pour moi de superviser des bénévoles.»



Noël Joyal.

Selon Noël Joyal, chaque bénévole assiste à une session de formation de dix heures et nous les enregistrons pour vérifier s'ils sont à l'aise avec un micro, dit-il. Même si c'est un travail bénévole, nous vérifions la qualité du français et de la diction, ainsi que la connaissance de l'anglais. C'est mon métier et j'essaie d'en faire profiter le plus possible l'organisation des Jeux panaméricains.»

Noël Joyal estime que plus d'une trentaine de bénévoles ont montré de l'intérêt pour des postes d'annonceurs. «Nous sommes en train de passer des entrevues et nous encourageons d'autres personnes à vivre l'expérience des Jeux, indique-t-il. Nous avons d'excellents candidats et je crois que nous allons bien relever ce défi.»

Les bénévoles choisis peuvent offrir 40 heures de leurs temps entre le 23 juillet et le 8 août. Pour plus de renseignements ou pour soumettre votre candidature composez le 954-3076.

GOLF

Yvan Counoyer à Saint-Pierre-Jolys

Amateur du Canadien de Montréal depuis sa tendre enfance, le propriétaire du parcours de golf Rivière-aux-Rats de Saint-Pierre-Jolys, Réal Curé a voulu se faire plaisir. «Ça a toujours été mon rêve de faire venir un ancien joueur du Canadien à mon terrain de golf, mentionne-t-il. Yvan Cournoyer est un bon joueur de golf et il a accepté notre invitation.»

Le tournoi de golf qui aura lieu le jeudi 17 juin doit amasser des fonds pour l'Institut canadien des aveugles. «À chaque année, nous voulons aider un organisme de charité, souligne Réal Curé. Je croyait qu'en invitant une ancienne vedette de la ligue nationale de hockey, on pouvait aussi donner une belle visibilité à notre terrain de golf.»

Réal Curé espère que la présence d'Yvan Cournoyer à Saint-Pierre-Jolys, poussera des partisans du Canadien à s'initier au golf. «Les gens pourrons lui demander des autographes et ils pourront lui serrer la main, dit-il. Après la ronde de golf, nous poursuivrons avec un souper à l'aréna de Saint-Pierre-Jolys.»

Renseignements: 1-204-433-7177.



Radio-Canada
Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h10 Iris le gentil professeur
6h35 La Bande à Ovide
7h00 Matin express
9h00 Les 3 mousquetaires
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
13h00 Cinéma: **Un simple détour du destin** (L) **Miami Rhapsodie** (Ma) **Une affaire personnelle** (Me) **L'Amerloque** (J) **Perry Masson: Le cercueil de verre** (V)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma) La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Manitoba ce soir
18h00 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
22h27 La politique fédérale
22h33 De bouche à oreille
0h10 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 C'est juste une farce!
19h30 Simplement la vie
20h00 Au nord du 60e
21h00 Coup d'œil
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
➤ 0h58 Cinéma: **Le Combat des reines**. *Fr.-Suède 1994. Drame de mœurs.*
3h10 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Océane
16h24 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Manitoba ce soir
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
➤ 22h28 Vues d'ici: **Ruth.** *Can. 1994. Drame de mœurs.*
0h00 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
➤ 19h00 Les Grands Films: **L'Ombre d'un doute.** *É.-U. 1995. Drame. Ben Ryan est un sculpteur réputé, sa femme Carolyn, un médecin compétent reconnue pour l'attention qu'elle accorde à chacun de ses patients. Ils ont deux enfants: Jacob, un fils de 16 ans, et Judith, une fille un peu plus jeune. Ils forment une famille unie qui mène une existence confortable dans une petite ville du massachusetts. Un événement dramatique va cependant compromettre ce bonheur tranquille à tout jamais.*
21h30 Chronique de l'étrange
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Branché
➤ 0h25 Cinéma: **Indomptable Angélique.** *Fr.-Ital.-All. 1967. Drame.*
2h15 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Série des aventures
16h24 0340
16h30 Lassie
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 Manitoba ce soir
18h00 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
➤ 22h28 2000 ans de cinéma: **La Révolution française: Les Années lumière.** *Fr.-It.-Can.-All. 1989. Drame historique. Mars 1789. L'État est ruiné par les dépenses de la cour et la guerre d'indépendance américaine. Louis XVI doit convoquer les États généraux afin de faire voter de nouveaux impôts. Les membres du Tiers État font obstruction et se constituent en Assemblée nationale. (1re de 2).*
2h00 Fin des émissions

Samedi

7h02 Babar
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Les Moomins
8h05 La Bande à Dingo
8h35 Les 101 Dalmatiens
9h05 Couacs en vrac
9h35 Doug
10h05 Princesse Sissi
10h35 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **La Fiancée de papa.** *É.-U. 1961. Comédie. De jeunes jumelles, dont les parents son séparés, vivent depuis longtemps chacune de leur côté. L'une est à Boston, avec sa mère, et l'autre en Californie, avec son père. Un été, elles sont réunies dans une colonie de vacances, où elles élaborent un plan pour réconcilier leurs parents.*
15h00 Au coeur de nos vies
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Ce soir
17h30 Vélo mag
18h00 Le Baseball Labatt 50
21h00 Le Téléjournal
21h30 Les nouvelles du sport
21h55 2000 ans de cinéma: ➤ **La Révolution française: Les Années lumière.** *Fr.-It.-Can.-All. 1989. Drame historique. Après l'arrestation de Louis XVI, le 10 août 1792, la fureur populaire, devant laquelle Danton s'avoue impuissant, massacre tout suspect de royalisme. La convention nationale institue la République. Peu à peu, Robespierre devient le chef de file de la Révolution. (2e de 2).*
➤ 23h50 Cinéma: **Jekyll et Hyde**
Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
7h30 Bouledogue bazar
7h31 Arthur
8h05 Kléo
8h30 La Bande à Munsch
9h00 Timon & Pumba
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 Second regard
13h00 La Soirée du hockey Molson
16h00 La Semaine verte
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux dimanches: **Bob Million**
➤ 21h40 Les Beaux dimanches: **La Carte postale.** *Bel. 1997. Court métrage. Un enfant reçoit une carte postale de son père, qui vient de mourir.*
22h00 Le Téléjournal
22h33 Les Nouvelles du sport
➤ 23h00 Ciné-Club: **Les Sœurs Hamlet.** *Fr. 1996. Drame de mœurs. Deux adolescentes vivant à 100 kilomètres de Paris sont contraintes de passer une nuit seules et sans argent dans la capitale française. Elles rencontrent plusieurs personnages, dont un Arabe, véritable ange gardien, qui les protège de tous les dangers.*
0h10 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en Direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Symphorien
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journal» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Les grands procès II: «L'affaire Beaudry»
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journal» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Le retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journal» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Jasmine
20h00 Nikita
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journal» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

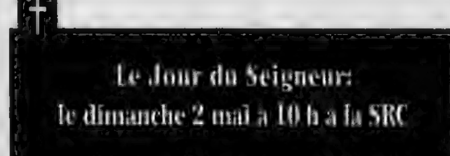
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Histoire vraie: **Pour l'amour de Nancy.** *Am. 1994. Drame psychologique. Des parents font l'impossible pour aider leur fille qui souffre d'anorexie.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journal» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Championnat des quilles
12h00 Infopublicité
13h30 Les ailes de la mode
14h00 Cyber club
➤ 15h00 Ciné-pop: **Officier et gentleman.** *Am. 1981. Drame psychologique. Un jeune défavorisé s'inscrit à une école d'officiers-pilotes de la marine où il subit un entraînement fort exigeant.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Capitaines courageux.** *Am. 1995. Film d'aventures. Rescapé d'un naufrage, un jeune orphelin arrogant et prétentieux est recueilli à bord d'un chalutier par un capitaine strict et discipliné.*
➤ 19h30 Ciné extra: **Enquêtes internes.** *Am. 1990. Drame policier. Un nouvel enquêteur de la police découvre qu'un collègue est l'auteur de crimes graves.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
➤ 22h55 Ciné-Lune: **Jungle Fever.** *Am. 1991. Drame de mœurs. L'idylle entre un architecte de race noire et sa jeune secrétaire italo-américaine a des conséquences néfastes sur la vie de l'un et de l'autre.*
1h25 Infopublicité
1h55 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Via TVA
12h00 Infopublicité
➤ 13h00 Vision mondiale
14h00 Ciné-pop: **Labyrinthe.** *G.-B. 1986. Conte. Une adolescente retrouvera son petit frère si elle parvient à traverser en temps voulu le labyrinthe qui mène au château du roi des lutins.*
16h00 Décibel
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Planète en folie
➤ 19h00 Cinéma Télémax Vidéotron: **Rock'n Nonne.** *Am. 1992. Comédie. Afin de protéger une chanteuse de variétés, témoin d'un meurtre, un policier la cache dans un couvent où elle doit se déguiser en nonne.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h25 Le TVA, sports
22h01 Vins et fromages
22h31 Évangélisation 2000
23h01 Infopublicité
0h31 Fin des émissions


Le Jour du Seigneur: le dimanche 2 mai à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la cathédrale d'Abidjan en Côte d'Ivoire

TV5 LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les arts et les autres (L)
La vie d'artiste (Ma)
Itinéraire Bis (Me)
Télétourisme (J)
Bons baisers d'Amérique (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 La vie d'artiste (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Polémiques (L)
Au nom de tous les dieux (Ma)
Mise au point (Me)
Au nom de la loi (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Si j'ose écrire (Ma)
Reflets (Me)
Haroun Tazieff (J)
Faxculture (V)
12h15 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
Outremers (Me)
Les 15 ans de TV5 (J)
Les Belges du bout du monde (V)
12h45 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves en Afrique (Me)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 D'un monde à l'autre
20h15 Sarah Bernhardt Divine
20h30 Au nom de la loi
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Les Alsaciens ou les deux Mathilde
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 La 50e avenue
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h40 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h45 D'un monde à l'autre
01h30 Sarah Bernhardt Divine
01h45 Au nom de la loi
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 TV5 fête ses 15 ans
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute
1h55 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Rêves en Afrique
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Au nom de tous les dieux
19h30 Clip postal
20h00 Anne Le Guen
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
01h15 Clip postal
1h45 Si j'ose écrire
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 L'homme de Suez
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h45 Anne Le Guen
1h15 Comme au cinéma
2h55 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Courants d'art
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Les Belges du bout du monde
6h30 Tendances
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Rince ta baignoire
10h00 Télétourisme
10h30 Grands gourmands
11h00 Journal de TV5
11h30 Les arts et les autres
12h00 Horizons francophones
12h30 Sport Africa
13h00 Magellan hebdo
13h30 Méditerranéo
14h00 Journal de France 3
14h30 Itinéraire bis
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Les années Match
21h00 Festival franco-ontarien
21h30 Journal Belge
22h00 Tout le monde en parle
23h30 Soir 3
23h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 l'homme de Suez
3h15 Magellan hebdo
3h45 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 À bon entendeur
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Signes
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 Sans cérémonie
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Haroun Tazieff raconte sa terre
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Les promesses de la mer
21h30 Journal belge
22h00 Au nom de tous les dieux
23h00 Télétourisme
23h30 Soir 3
23h45 Les années Match
2h10 Cap aventure
2h35 Outremers
3h30 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

Saint-Lazare

Faire revivre les Boîtes à chansons

Vous rappelez-vous de la dernière fois que les élèves de l'école Saint-Lazare ont présenté une Boîte à chansons? Un indice, c'est bien avant que les artistes de cette édition ne voient le jour!

Pascal DUBÉ

Seize élèves du secondaire 1 au secondaire 4 de l'école Saint-Lazare présenteront une Boîte à chansons le 1er mai à l'auditorium de l'école. C'est la première fois depuis 1973 qu'un tel spectacle est présenté en français dans la région. Il s'agit aussi de la réalisation d'un vieux rêve que caressait depuis bien des années la responsable de l'événement, Lorraine Tremblay.

«C'est en partie grâce aux ressources de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) que nous avons réussi à mettre sur pied ce spectacle, mentionne Lorraine Tremblay. Nous avons reçu l'aide de Stéphane Ritchot du 100 Nons en janvier pour nous aider à choisir les pièces et, la semaine dernière, c'était au tour du musicien Réjean Laroche de venir nous donner un coup de main pour l'organisation de notre spectacle. Ces ressources en français n'étaient pas disponibles avant notre entrée dans la DSFM.

«Les élèves ont travaillés très fort depuis le début du projet, indique-t-elle. on a choisi des chansons populaires des dix dernières années. On a commencé à pratiquer seulement en janvier et ça ne nous donnait pas beaucoup de temps pour organiser le tout. Si j'avais à refaire quelque chose, je débuterais les répétitions plus tôt dans l'année. Mais j'ai confiance en mes jeunes et je suis certaine que mes 16 chanteuses vont livrer un spectacle de qualité.»

Pour accompagner les élèves en musique, Lorraine Tremblay a fait appel à Paul Deschambault, Bernard Simard et Rosalie Lemoine. Il y aura deux représentations de la Boîte à chansons le 1er mai.

«La première représentation aura lieu à 14 h et les billets seront un peu moins cher pour encourager les familles à venir ensemble, souligne Lorraine Tremblay. Il en coûtera 5 $ par adulte et seulement 3 $ pour les 12 ans et moins. Il y aura une deuxième représentation à 20 h pour les adultes et il en coûtera 10 $ par personne. Même si ça fait longtemps, je me rappelle que c'est une activité que tout le monde, les jeunes comme les plus vieux, appréciaient beaucoup à l'époque. J'espère qu'ils seront nombreux à venir voir le travail de ces jeunes talents locaux.»

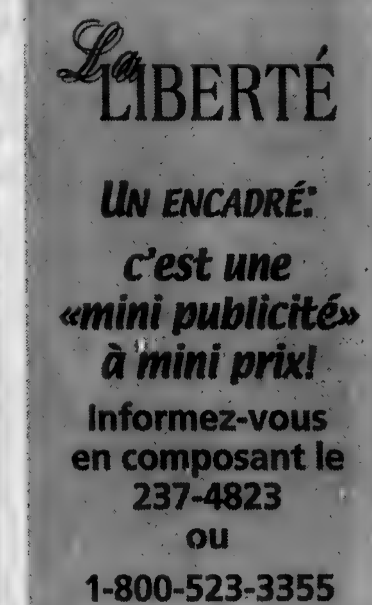


photo: Pascal Dubé

Jacinte Bosc en finale

Jacinte Bosc de l'école Sainte-Agathe et Anna Weingartl de l'école secondaire Golden Gate, représenteront le Manitoba à la grande finale de la Dictée PGL qui sera présenté à Montréal le 5 juin. Les deux participantes, respectivement dans la catégorie français et immersion, seront parmi les 96 finalistes du Canada et des États-Unis qui rivaliseront d'adresse pour remporter l'un des deux voyages d'une semaine dans un des parcs nationaux du pays. Ces deux écolières ont obtenu les meilleures notes lors de la finale du Manitoba, qui a eu lieu le 20 mars à l'école Lacerte de Saint-Boniface.





RIRE!

Presque un party

Daniel BAHUAUD


photo: Daniel Bahuaud

Mariette Kirouac en stand-up dans le spectacle Rire.

Si rire est de santé, les 505 personnes qui ont assisté au spectacle *Rire!*, monté à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain le 14 et 15 avril, ont reçu une excellente dose d'exercice. En effet, le premier spectacle des Communications Jean Fontaine a été très favorablement reçu, de quoi prévenir la sclérose du sens d'humour.

«Quelles belles soirées! lance Natalie Labossière de la troupe d'improvisation l'Éruption spontanée. Les spectateurs étaient venus pompés, prêts à rire. Et ils se sont bien amusés!»

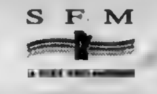
«C'était presque un party, ajoute l'humoriste musical Martial Tougas. Surtout le jeudi soir. On n'avait pas les petites bévues techniques de la veille, ce qui veut dire que Mariette Kirouac, l'Éruption spontanée et moi avons pu nous lancer pleinement dans nos rôles. On était bien "tight". On sentait aussi un esprit communautaire, ajoute-t-il. Tout le monde était sur la même longueur d'onde.»

Le producteur Jean Fontaine estime que si les recettes sont bonnes, ce premier spectacle rapportera d'autre dividendes. «Ce succès nous a "mis sur la carte", explique-t-il, et il a comblé un besoin au sein de la communauté. C'est ça l'essentiel.» On ne connaît pas encore l'état des finances, mais les organisateurs prévoient environ 6 000 $ à 7 000 $ en recettes, ce qui permettrait de toucher un léger profit.

Les organisateurs prévoient monter trois spectacles du genre la saison prochaine. Ils tireront profit des leçons apprises lors de cette première édition. «Il nous aurait fallu faire une vraie répétition générale, explique Jean Fontaine, au lieu de faire un simple "cue to cue". Et nous avons eu des problèmes techniques le mercredi soir. Le microphone de Martial Tougas fonctionnait de façon intermitente, ce qui a nuit à sa performance et a occasionné quelques longueurs. Je crois que l'année prochaine j'engagerai un coordonnateur de la production pour m'aider à veiller sur les menus détails. Mais pour une première expérience, c'était très réussi.»

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



23 AVRIL 1999

Mise en candidature...

La Société franco-manitobaine (SFM) tiendra le mercredi 19 mai prochain une assemblée générale extraordinaire dans le cadre de laquelle ses membres éliront :

- le coprésident ou la coprésidente communautaire du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine;
- les six représentants et représentantes communautaires au sein du Comité de gestion des priorités.

De façon à leur éviter de parcourir de longues distances pour participer à l'élection, les gens de l'extérieur de Winnipeg se verront offrir la possibilité de voter par anticipation dans diverses localités, les 14, 17 et 18 mai prochain.

Poste de coprésident ou de coprésidente communautaire du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine

Il s'agit d'un poste comportant un mandat d'un an, avec possibilité de renouvellement.

Postes de représentants et de représentantes communautaires au sein du Comité de gestion des priorités

Le Comité de gestion des priorités est chargé de faire respecter les priorités élaborées par les secteurs et énoncées dans le plan de développement global. Il est composé de six représentants et représentantes du conseil des organismes et de six représentants et représentantes communautaires (trois du rural et trois de l'urbain).

Toute personne désirant soumettre sa candidature pour l'un des postes ou obtenir d'autres renseignements peut communiquer avec Mme Natalie Gagné par téléphone au (204) 233-4915 ou 1-800-665-4443, par télécopieur au (204) 233-1017 ou par courriel à ngagne@franco-manitobain.org. La date de clôture des mises en candidature a été fixée au 5 mai à midi.

Nous vous communiquerons les modalités du déroulement de l'élection, dès qu'elles auront été établies définitivement.

Recherche de bénévoles

La Société des Jeux Panaméricains est à la recherche d'une soixantaine de bénévoles bilingues pour combler des postes d'annonceurs ainsi que de nombreux autres postes aux différents sites des Jeux.

Les personnes intéressées à devenir bénévoles devront être disponibles pour environ 40 heures de bénévolat entre le 23 juillet et le 8 août 1999 et pour une dizaine d'heures de formation avant les jeux.

Pour plus de renseignements ou pour soumettre votre candidature, communiquez dès maintenant avec Noël Joyal au 954-3076.

Le Plan de développement global disponible sur Internet

Les personnes intéressées à consulter le plan de développement global de la communauté francophone du Manitoba peuvent maintenant accéder au document en visitant le site Internet de la communauté francophone du Manitoba à www.franco-manitobain.org.

Le plan de développement global a été réalisé au cours de l'année 1998. L'un des buts était de consulter toute la communauté francophone du Manitoba concernant la renégociation de l'Entente Canada-communauté.

Gagnants du concours...

Voici la liste des gagnants et gagnantes du concours de la Semaine nationale de la francophonie organisé en partenariat avec : le Centre des ressources communautaire (SFM), Pluri-elles, La Liberté, le Club La Vérendrye et la DSFM.

Écoles:
- *1er prix* : Daniel Foidart (École Lavallée, 4e année)
- *2e prix* : Alarey Alsip (Institut Collégiale Vincent Massey, 11e année)
- *Participation:* Chantal Gérardy (École Saint-Joachim, 4e année)
- *Participation:* Ashley Enns (Institut Collégiale Vincent Massey, 11e année)
- *Participation:* Éric Nadeau (École Saint-Joachim, 4e année)

Communauté:
- *1er prix* : Joelene Daneault (Saint-Jean-Baptiste)
- *2e prix* : Dollard Lachance (Saint-Vital)
- *3e prix* : Suzanne Rémillard (Saint-Jean-Baptiste)
- *Participation:* Gisèle Côté (Winnipeg)
- *Participation:* Yvette Laurencelle (Saint-Boniface)

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-Info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org



Gens d'ici

Arbez-Chaput consultante

Daniel BAHUAUD

Après trois ans comme directrice adjointe de Rues Principales, Damyèle Arbez-Chaput passe maintenant au gouvernement provincial. La jeune artiste occupe depuis janvier le poste de consultante en art communautaire au ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté.

«J'occupperai le poste jusqu'en septembre, explique Damyèle Arbez-Chaput. C'est un nouveau défi. J'aime la variété que ce travail apporte.»

Damyèle Arbez-Chaput travaille en collaboration avec les comités culturels francophones en région, notamment au niveau du financement. «Les petites communautés éprouvent souvent des difficultés à financer leurs activités culturelles, dit-elle. J'aide les comités culturels à recevoir des subventions pour des activités qui touchent les arts, par exemple des cours de dessin, des pièces ou des festivals.»

À titre de consultante en arts, Damyèle Arbez-Chaput apporte une aide à la consultante en arts visuels et de la scène, Doréen Millin et elle participe aux sessions de marketing des galeries commerciales ainsi qu'au processus d'achat des œuvres d'art pour la Province.

Damyèle Arbez-Chaput.

Damyèle Arbez-Chaput est, en effet, amplement qualifiée pour juger des œuvres d'art puisqu'elle détient un baccalauréat en beaux arts de l'Université du Manitoba. La jeune artiste étudie présentement à temps partiel dans le but de compléter sa pré-maîtrise en septembre

Comme artiste, Damyèle Arbez-Chaput a participé à plusieurs expositions de groupe au Centre culturel franco-manitobain. En 1997, elle a exposé en solo au Collège universitaire de Saint-Boniface. Ses paysages un peu surréalistes des plaines ont beaucoup de mouvement et de couleur.

Damyèle Arbez-Chaput travaille présentement à sa toute dernière série, qu'elle espère exposer bientôt. «J'ai appris à souder pour faire moi-même des cadres en métal pour mes plus récentes toiles, dit-elle. Souvent, l'encadrement ne fait pas partie de l'unité de la peinture. Mes cadres en métal, eux, ajoutent de la solidité et un cachet rustique à mes toiles. Je pense qu'inconsciemment, j'ai été influencée par une peau de castor étirée qu'avait ma grand-mère. Une peinture étirée sur un cadre en métal fait vaguement songer aux coureurs des bois.»

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES

La fusion fait la force

L'expérience de la Caisse populaire La Vérendrye semble avoir tellement bien fonctionné que la Fédération des caisses populaires envisage maintenant la fusion de toutes les caisses en une seule entité.

Pascal DUBÉ



photo: Hubert Pantel

La Caisse populaire de Saint-Claude a mérité le Prix Alfred-Rouleau pour la deuxième fois depuis 1992. Attribué à une caisse pour souligner son engagement communautaire, le prix vient récompenser la caisse de Saint-Claude qui a contribué de façon active à la construction d'un complexe de logements pour personnes âgées de 55 ans et plus. Le prix est accompagné d'une bourse de 2 500 $, somme qui doit être distribuée par la caisse à des organismes communautaires. Au moment de recevoir le prix, la Caisse a tout de suite annoncé que 1 250 $ seront versés à la campagne de financemnet organisée par la communauté pour la construction d'une caserne de pompiers. Sur la photo, on voit de gauche à droite le vice-président de la caisse de Saint-Claude, Marcel Dufault, le président Guy de Rocquigny et le directeur général, Roland Philippe.

La Fédération des caisses populaires du Manitoba (FCPM) pourrait économiser entre 700 000 $ et un million $ en frais d'administration en fusionnant les neuf caisses existantes, une idée qui a fait son chemin à l'assemblée générale annuelle de la FCPM tenue le 17 avril au Centre culturel franco-manitobain. Des consultations en ce sens seront organisées au cours de la prochaine année afin d'étudier la faisabilité du projet dans les neuf caisses populaires du Manitoba.

BLe président de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, Normand Collet, se dit satisfait de la performance des caisses cette année (augmentation de l'actif de 5 % pour atteindre 436 millions $), mais il croit que le moment est propice pour les caisses d'étudier sérieusement la possibilité de fusionner. Il affirme que les besoins des membres ont changé et que les caisses doivent offrir de nouveaux services pour demeurer compétitives.

«En regroupant nos caisses, nous réaliserions des économies importantes, mentionne Normand Collet. Toutes les ressources de la Fédération qui sont présentement allouées à la gestion des relations entre les caisses ne seraient plus nécessaires. Il n'y aurait plus qu'un service de comptabilité, ainsi que des taux d'intérêt et une gestion de la technologie uniforme.

«Ces économies nous permettraient d'augmenter notre rentabilité, d'investir dans la technologie et dans l'offre de services à nos membres, poursuit-il. Cette nouvelle étape est souhaitable pour assurer la croissance de notre mouvement. Aujourd'hui, quand on parle de la communauté franco-manitobaine, on ne pense plus simplement à notre village ou notre environnement, mais on parle de plus en plus de la francophonie au niveau provincial et même national et international. Les Caisses populaires se doivent de s'ajuster et de répondre à ces changements.»

La fusion permettrait à la Fédération d'offrir à ses membres des services tels la gestion de portefeuilles immobiliers, de planification de succession et de retraite. La Fédération espère également offrir plus de services via Internet et les cartes à puce.

«Mais nous sommes un mouvement démocratique qui ne veut rien imposer à ses membres, précise Normand Collet. C'est pourquoi nous allons dépenser beaucoup d'énergies au cours de la prochaine année à consulter les caisses et explorer toutes les avenues possibles. On espère pouvoir se donner au cours de la prochaine année un cadre dans lequel les changements seraient effectués.

«Je dois préciser ici qu'il n'est nullement question de fermer des points de services et que cette restructuration n'a pas pour objectif la mise à pied de personnels, souligne Normand Collet. Toute restructuration appelle nécessairement un redéploiement des ressources humaines, mais il s'agira de rediriger les énergies qui vont présentement à la gestion des relations entre les caisses vers l'offre des services aux membres. Notre optique en est une d'expansion et pour cette raison, les personnes qui travaillent présentement dans le mouvement sont les mieux placées pour relever les défis du mouvement.»

La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services de neuf caisses affiliées, regroupant 34 000 membres, gérées par des Franco-manitobains.





photo: Daniel Bauhaud

Un avenir sans pépins

La cérémonie d'ouverture officielle de la micro-brasserie Deux Rivières/Two Rivers devait attirer de nombreuses personnes le 22 avril. Au moment d'écrire ces lignes, les propriétaires attendaient la venue de dignitaires des gouvernements, d'actionnaires et d'amis, tous désireux d'assister au traditionnel perçage du tonneau. Les participants à la fête ont aussi eu l'occasion de voir comment on brasse et embouteille la bière.

Satisfait du cheminement de l'entreprise depuis ses débuts, un des partenaires, Gérard Lécuyer (sur notre photo), explique que la petite entreprise a aussi connu son lot d'ennuis d'ordre technique et mécanique, ce qui a retardé son démarrage. Les hôtels ont ainsi reçu leurs premiers barils de bière en fût le 8 mars et la bière en bouteille n'a été disponible qu'à la fin de mars. Mais l'avenir est prometteur. Comme l'indique Gérard Lécuyer,«dès le début, nous avions prévu augmenter notre production. Au rythme actuel, nous produirons cette année environ 6 500 à 6 700 hectolitres de bière. Avec quelques modifications, nous pourrions doubler cette quantité.» La Deux Rivières, a mis en marché une bière blonde à 5 % et prévoit lancer une bière légère avant la fin du printemps. Une rousse s'ajoutera à la lignée l'automne prochain.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS DE POSTES VACANTS

POSTE DE VICE-PRÉSIDENT ET POSTE DE MEMBRE

L'Office national de l'énergie,créé en 1959 en vertu d'une loi du Parlement, est un tribunal quasi-judiciaire. L'Office a pour principales responsabilités de réglementer certains aspects du commerce de l'énergie, d'approuver les activités pétrolières et gazières dans certaines régions pionnières et d'examiner les demandes concernant la construction d'oléoducs et de gazoducs inter-provinciaux et internationaux, et de lignes internationales de transport d'électricité. L'Office veille également à ce que la construction et l'exploitation des installations approuvées se déroulent en toute sécurité, et réglemente les droits et les tarifs se rapportant aux pipelines inter-provinciaux et internationaux pour s'assurer qu'ils sont justes, raisonnables et non-discriminatoires. L'Office, de sa propre initiative, peut conduire des enquêtes touchant un aspect particulier de la situation énergétique. De plus, l'Office mène des études et rédige des rapports à la demande du ministre des Ressources naturelles.

Lieu : Calgary (Alberta)

Les personnes retenues devront avoir une bonne connaissance et une bonne compréhension de l'industrie énergétique, tant au Canada qu'à l'étranger, de même qu'une connaissance suffisante des divers domaines d'activités du personnel de l'Office national de l'énergie. La préférence sera accordée aux personnes qui ont des antécédents professionnels dans le domaine de l'économie, du génie ou de l'environnement; un diplôme d'études supérieures serait un atout. Les personnes sélectionnées doivent posséder des aptitudes supérieures sur le plan des relations interpersonnelles et des communications. Impartialité, esprit d'équipe, capacité à rendre des décisions judicieuses, indépendance et ouverture d'esprit sont des qualités essentielles pour ces postes.

De plus, la personne retenue pour le poste de vice-président doit être capable d'assumer les pouvoirs et fonctions du président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier. La personne retenue possède donc de solides compétences en gestion acquises grâce à une expérience appréciable dans un poste de cadre supérieur, de préférence dans le secteur de la réglementation de l'énergie.

Les personnes choisies doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Les personnes retenues doivent être disposées à déménager et à résider à Calgary (Alberta) ou à proximité du lieu de travail.

La connaissance des deux langues officielles est un atout.

Cette annonce ne constitue pas le seul moyen de recrutement. Les demandes acheminées par Internet ne seront pas considérées pour des raisons de confidentialité.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard ***le 17 mai 1999*** *au* **Cabinet du Premier ministre, Directeur des nominations, Édifice Langevin, Pièce 406, 80, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0A2, (613) 957-5743 (télécopieur).** Prière d'indiquer pour quel poste vous désirez être pris en considération.

Des renseignements complémentaires seront fournis sur demande.

Les avis de postes vacants sont disponibles dans les deux langues officielles sous forme non traditionnelle (audio-cassette, disquette, braille, imprimé à gros caractères, etc.) et ce, sur demande. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Les Éditions du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9, (819) 956-4800.

Canada

Cherchez-vous un travail valorisant?

Poste à combler immédiatement si possible, débutant à temps partiel et possiblement à temps plein.

Qualités requises:

- doit être naturelle, responsable, honnête, attentive ainsi que très humaine;
- être dévouée et répondre généreusement aux besoins personnels des gens.
- intérêt envers les cosmétiques et aussi avoir un certain flair pour les cheveux.
- être bilingue (français et anglais);
- avoir de l'entregent;
- avoir une connaissance des ordinateurs.

Nous sommes prêts à offrir une formation.

Salaire: à négocier selon les compétences.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae ainsi que le nom de personnes pour fins de références à:

Evelyn Valcourt, présidente
Evelyn's Wig Sales & Service
C.P. 37
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone: 878-2351

CNRC · NRC

Le CNRC est une organisation de R et D nationale, dynamique, dont le but est d'aider le Canada à réaliser son potentiel en tant que nation innovatrice et concurrentielle. Nos forces sont les suivantes : personnel exceptionnel, compétences et connaissances en sciences fondamentales, programmes de recherche axés sur les principales techniques et diffusion de la technologie. En combinant nos forces à celles de partenaires industriels et universitaires, nous contribuons à l'essor du système national d'innovation émergeant au Canada.

Vous pouvez faire une différence au CNRC !

Agent(e) de commercialisation de la technologie

L'Institut de biodiagnostic Winnipeg (Manitoba)

Il s'agit d'un poste continu.

Votre défi

Sous la direction du directeur général, vous participerez à la mise au point et à la commercialisation des techniques, du matériel et des logiciels de diagnostic médical d'entreprises existantes, et offrirez du soutien aux personnes voulant fonder des entreprises pour exploiter cette technologie. Vos principales responsabilités comprendront le développement et la mise en œuvre de stratégies de marketing, ainsi que le développement, la négociation et la gestion de projets.

Vos compétences

Vous êtes titulaire d'une maîtrise ou d'un baccalauréat en génie, en physique, en sciences de la vie ou en médecine. Une maîtrise en administration des affaires, en plus d'un des ces diplômes, constituerait un atout. Vous aurez de l'expérience en commercialisation, en développement commercial et en transfert de la technologie, ainsi que de l'expérience dans une industrie haute technologie à valeur ajoutée élevée, dans la commercialisation ou dans les ventes industrielles. De l'expérience de la conception et de la gestion de projets est également exigée. Vous aurez une connaissance des pratiques de gestion des affaires, des contrats et de la négociation des contrats, de la gestion des projets et des pratiques d'essais sur le terrain ainsi qu'une connaissance de la technologie et des instruments de diagnostic médical et des méthodes informatiques employées pour appuyer le diagnostic médical. Enfin, vous aurez une connaissance des procédures de lancement des entreprises de haute technologie.

La connaissance de l'anglais est requise. Une vérification de fiabilité approfondie sera menée.

Échelle de traitement : Le salaire sera établi selon la formation et l'expérience.

Le CNRC est un employeur qui valorise la diversité de la main-d'oeuvre. À ce titre, on encourage les candidat(e)s à s'auto-identifier comme membre d'un des groupes cibles suivants : femmes, minorités visibles, Autochtones et personnes handicapées.

Si ce poste vous intéresse, faites-nous parvenir votre demande d'emploi avant le 30 avril 1999, **en indiquant le numéro de référence 30-98-47, à : Joey Weir, Adjoint en ressources humaines, 435, avenue Ellice, Winnipeg (MB) R3B 1Y6. Vous pouvez postuler sur notre site Internet au www.cnrc.ca/carrieres**

Nous remercions d'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.

This information is available in English.

Conseil national de recherches Canada | National Research Council Canada — Canada

---

CHALET MALOUIN INC.

Le Chalet Malouin a présentement une position temporaire pour un maximum de six mois pour un.e **cuisinier(ière)**

Qualités requises:

- avoir réussi une dixième année d'études ou avoir acquis une expérience connexe;
- vouloir entretenir de bonnes relations avec les autres, les résidents du Chalet et le public;
- bonnes connaissances du français et de l'anglais.

Entrée en fonction: le plus tôt possible

Description du poste: .7

Heures de travail: journée

Taux horaire: selon l'échelle de salaire.

Date de fermeture: le lundi 30 avril 1999 à 12 h.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Yvette Preston
Chalet Malouin Inc.
C.P. 1010
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0

CHALET MALOUIN INC.

Le Chalet Malouin a présentement deux positions permanente pour un.e **aide cuisinier(ière)**

Qualités requises:

- avoir réussi une dixième année d'études ou avoir acquis une expérience connexe;
- vouloir entretenir de bonnes relations avec les autres, les résidents du Chalet et le public;
- bonnes connaissances du français et de l'anglais.

Entrée en fonction: le plus tôt possible

Description du poste: .7

Heures de travail: journée

Taux horaire: selon l'échelle de salaire.

Date de fermeture: le lundi 30 avril 1999 à 12 h.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Yvette Preston
Chalet Malouin Inc.
C.P. 1010
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0



est à la recherche d'un(e)

associé(e) en pastorale

pour du travail à demi temps 38,75 heures pas deux semaines

Le Centre Taché est un établissement de soins de longue durée géré par les Soeurs Grises de Montréal. La Mission du Centre Taché est d'enrichir la qualité de vie des résidents dans un environnement qui ressemble à leur «chez-soi».

En tant que membre d'une équipe interdisciplinaire, les associé.e.s de pastorale offrent de l'appui spirituel et émotif aux résident.e.s, aux membres de leur famille ainsi qu'au personnel du Centre.

Les compétences requises :

- un minimum d'un stage de formation EPC (éducation pastorale clinique);
- formation théologique;
- minimum d'une année de service pastorale, de préférence avec les personnes âgées, démontrant de solides compétences dans le domaine;
- capacité de travailler de manière autonome et dans un esprit de collaboration en tant que membre d'une équipe;
- capacité manifeste de travailler dans un contexte interconfessionnel;
- capacité de communiquer à la fois en français et en anglais.

Tout personne intéressée peut s'adresser par écrit **avant le 1er mai 1999** au:

Centre Taché
Ressources humaines
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B3

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidat.e.s retenu.e.s.



Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche de

serveur(euse)s et personnel de bar

Exigences :

- français et anglais (parlé);
- bon sens du service à la clientèle;
- capacité d'accepter des directives et de travailler en équipe.

Entrée en fonctions : le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée de compléter une demande d'emploi disponible à la réception du :

Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7
Téléphone: 233-8972



COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE DE PROJETS-PILOTES

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) s'est vue confier par le ministère provincial de la Justice le mandat de coordonner des projets-pilotes visant l'instauration d'une gamme complète de services bilingues en matière d'administration de la justice.

Ces projets-pilotes s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations formulées par le juge Richard Chartier dans son rapport concernant la refonte de la politique du gouvernement du Manitoba sur les services en français et par le Groupe de travail sur l'amélioration des services en français dans le système judiciaire du Manitoba.

L'AJEFM est à la recherche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice d'expérience pour ces deux projets-pilotes qui seront mis sur pied à Saint-Boniface et à Saint-Pierre-Jolys. La durée approximative de ce poste est de deux ans.

COMPÉTENCES REQUISES

- Grande expérience de la coordination de projets et connaissance approfondie des pratiques et méthodes s'y rattachant.
- Aptitudes marquées pour la gestion, notamment sur les plans suivants : leadership, communication, planification et organisation, négociation et prise de décisions.
- Esprit d'analyse, aptitudes à établir de bonnes relations interpersonnelles et aptitudes dans le domaine des relations publiques.
- Expérience dans la rédaction de documents administratifs.
- Très bonne maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Connaissance du fonctionnement des tribunaux.
- Connaissance de la communauté francophone du Manitoba.

RÉMUNÉRATION

- La rémunération de la personne choisie sera déterminée en fonction de ses aptitudes et de son expérience.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

- Le plus tôt possible.

La personne choisie travaillera sous la direction du coordonnateur de l'AJEFM et en collaboration avec le Groupe de travail sur l'amélioration des services en français dans le système judiciaire du Manitoba.

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre d'accompagnement à l'adresse suivante, au plus tard le 14 mai prochain :

Me Marianne Rivoalen
Présidente
Association des juristes d'expression française du Manitoba
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Commission scolaire de Tisdale n° 53

Directeur

La Commission scolaire de Tisdale sollicite des candidat(e)s pour combler le poste de directeur de l'École de Zenon Park à compter du 24 août 1999. C'est un poste permanent à temps plein (avec un composant administratif de 30 %).

Zenon Park est une communauté bilingue située à 30 minutes au nord-est de Tisdale. École Zenon Park offre un programme d'immersion avec la majorité de l'instruction donnée en français. Le personnel comprend 6.5 professeurs plus une secrétaire/bibliothécaire.

Vous être prié d'envoyer votre curriculum vitae (fax accepté) ainsi que les noms et numéros de téléphone de références professionnelles à l'adresse suivante, **avant le 3 mai 1999.**

Le candidat ou la candidate choisi(e) ne devra posséder aucun antécédent judiciaire.

Tim C. Tarala
Directeur d'Éducation
Commission scolaire de Tisdale n° 53
C.P. 400
Tisdale (Saskatchewan)
S0E 1T0

Fax: (306) 873-5222 • Tél.: (306) 873-2674

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'École française Saint-Claude** :

Contrat temporaire à 50 % du temps (classes combinées)

• Anglais 4e à 7e • Éducation physique 1re à 7e • Bien-être 1re à 3e et 4e à 7e • Arts plastiques 1re à 7e

La durée du terme sera **du 10 mai au 30 juin 1999.**

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la directrice **avant le vendredi 30 avril 1999** :



Madame Louise Gauthier, Directrice
École française Saint-Claude
Case postale 147
Saint-Claude (Manitoba)
R0G 1Z0

Téléphone: (204) 379-2177 Télécopieur: (204) 379-2166

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITIES

Le CDEM est à la recherche d'un.e

Coordonnateur.trice des programmes d'Aide au travail indépendant (ATI)

Sommaire de l'emploi

Sous la direction de la Directrice générale le ou la coordonnateur.trice remplira les fonctions suivantes :

- coordonner la livraison des programmes du ministère de la Formation professionnelle et de l'Éducation du Manitoba axés sur le développement d'entreprises (Programme Aide au travail indépendant);
- faire la promotion des programmes auprès des communautés desservies par le CDEM;
- faire la promotion du CDEM et travailler afin d'assurer la livraison de résultats concrets et la création d'emplois au sein des entreprises dans les municipalités;
- s'intégrer aux activités du CDEM et agir comme coordonnateur.trice de la formation auprès des gens d'affaires.

Qualifications :

Éducation : des études postsecondaire de préférence

Connaissances ;

- connaissance et expérience de logiciels de traitement de textes (préférablement Microsoft Office);
- connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- connaissance dans le secteur privé (en entreprise);
- maîtrise du français et de l'anglais parlé et écrit;

Capacités :

- doit travailler de façon autonome;
- doit avoir de l'énergie et de la diplomatie;
- excellentes habilités en communication;

Exigences : permis de conduire et accès à une voiture

Salaire : à discuter selon la compétence et l'expérience

Début du travail : le plus tôt possible

Fin du concours : le vendredi 7 mai

Faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation par courrier à:

Madame Mariette Mulaire
Directrice générale
CDEM
390, boulevard Provencher, unité K
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

par télécopieur au : (204) 237-4618 • où par couriel à : mmulaire@cdem.com

Seules les personnes choisies pour une entrevue seront avisées.
Nous remercions tous ceux et celles qui ont répondu à cette offre d'emploi.

DIRECTEUR ENSEIGNANT – ÉCOLE LAURIER

La Division scolaire Turtle River n° 32 recherche un directeur enseignant ou une directrice enseignante pour l'école Laurier, à Laurier (Manitoba), à partir de la session d'automne 1999.

L'école française de Laurier accueille 50 élèves des niveaux M à 8e et a un personnel enseignant de 4 personnes.

Le directeur ou la directrice est le leader en matière d'éducation et le gérant de l'établissement scolaire.

Les candidats et candidates doivent être bilingues (français/anglais) et doivent faire preuve de leadership face au personnel, aux élèves et aux parents. La personne choisie aura la responsabilité de jouer un rôle important dans la mise en œuvre et l'évaluation des programmes scolaires.

Les candidats et candidates doivent posséder un diplôme universitaire et un certificat en administration de niveau 1 du Manitoba, ou une formation équivalente. Si une personne n'a pas son certificat, elle doit s'engager à commencer les cours dès que possible.

Veuillez envoyer une lettre de demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, de votre relevé de notes universitaires et du nom de trois personnes pour fins de référence, à :

M. J. M. Mudry, directeur général
Division scolaire Turtle River n° 32
C.P. 309, McCreary (Manitoba) R0J 1B0
Téléc. : (204) 835-2426

Pour plus de renseignements, contactez M. Mudry au (204) 835-2067.

Date limite : le 30 avril 1999, ou jusqu'à ce que le poste soit comblé.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'École communautaire Aurèle-Lemoine** :

Poste permanent à 100 % du temps

60 % mathématiques : 6e année à S4
40 % sciences : 6e année à S4

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 1999-2000.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le vendredi 30 avril 1999** :



Monsieur Louis Allain
Directeur
École communautaire Aurèle-Lemoine
Case postale 900
Saint-Laurent (Manitoba)
R0C 2S0

Téléphone: (204) 646-2392 Télécopieur: (204) 646-2235

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'École communautaire Saint-Georges** :

Poste permanent à 100 % du temps

Mathématiques et Sciences - secondaire
et autres cours à être discutés

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 1999-2000.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le mercredi 28 avril 1999** :



Monsieur Roland Deleurme
Directeur
École communautaire Saint-Georges
Case postale 159
Saint-Georges (Manitoba)
R0E 1V0

Téléphone: (204) 367-4224 Télécopieur: (204) 367-4680

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'École Jours de Plaine** :

Poste permanent à 50 % du temps

• *Anglais et français - 6e année à S2*
et autres cours à être discutés

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 1999-2000.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le vendredi 7 mai 1999** :



Monsieur Denis Dragon
Directeur
École Jours de Plaine
Poste restante
Laurier (Manitoba)
R0J 1A0

Téléphone: (204) 447-3364 Télécopieur: (204) 447-2954
Courriel : jours-de-plaine@ariane.dsfm.mb.ca

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Orthopédagogue / Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'École communautaire Aurèle-Lemoine** :

Poste permanent à 55 % du temps

Orthopédagogie et éducation physique

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 1999-2000.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le vendredi 30 avril 1999** :



Monsieur Louis Allain
Directeur
École communautaire Aurèle-Lemoine
Case postale 900
Saint-Laurent (Manitoba)
R0C 2S0

Téléphone: (204) 646-2392 Télécopieur: (204) 646-2235

PLAN FINANCIER AVIS PUBLIC

Le public est avisé de ce qui suit:

Conformément au paragraphe 162(2) de la *Loi sur les municipalités*, le Conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys tiendra une audience publique concernant le plan financier pour l'exercice 1999, à la salle du conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys, le 10 mai 1999, à 19 heures.

Le Conseil entendra alors toute personne intéressée à présenter ses observations, poser des questions ou formuler une opposition au sujet du plan financier.

Les personnes intéressées peuvent examiner une copie du plan financier au bureau du Village, situé au 466, rue Sabourin, durant les heures normales de bureau.

Le 16 avril 1999

Suzanne Hébert
Directrice générale

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

RECHERCHE

RECHERCHE: Accompagnatrice (femme 20 ans et plus) pour un homme intéressé à faire des activités sociales (golf, promenade, magasinage, etc). Il est important de posséder une voiture. Renseignements: Dina au 224-3465.
650-

SI VOUS ÊTES À LA RECHERCHE d'une gardienne avec expérience et ménagère pour votre foyer. Avec bonnes références. 237-1548.
653-

RECHERCHE: Nous sommes à la recherche d'une gardienne qui habite chez nous à Winnipeg, permanente à temps plein pour nos 3 jeunes enfants. 7,50 $/heure, pension 250 $/mois. Contactez Louis au 284-8794 ou par courrier électronique: editique@videon.wave.ca.
669-

CAFÉ COLOMBIEN: demande aide pour service au restaurant. Appelez Paul au 237-3527.
675-

À VENDRE

À VENDRE: Maison/Duplex. 520, Aulneau. 76 900 $. Air climatisé. **1.** sous-sol et 1er étage, 3 chambres à coucher, salle de bain, 4 pièces. **2.** 2e étage, comprend salle de bain, 3 pièces, 1 chambre à coucher. Entrée privée. Composez le 883-2213.
654-

MAISON RECHERCHE FAMILLE: 232, rue Hill, Charmante maison de 1 300 pi². 50 000 $ en rénovations depuis 1992. 4 chambres à coucher, salle de bain complète au premier. Nouveau plancher de cuisine. Nouveau plancher d'érable laminé dans le salon et la salle à dîner. Nouvelle fondation et sous-sol fini contenant une salle familiale, un bureau et une salle de bain. Revêtement extérieur en vinyl, aucun entretien. Système de sécurité. Grande terrasse arrière, 2 terrains de stationnement et remise. Prix: 94 900 $. 233-5162.
658-

À VENDRE: Maison de 2 chambres à coucher, plancher de bois franc, bain tourbillon. Composez le 237-1419.
659-

À VENDRE: Maison à Sainte-Anne, 3 chambres à coucher, garage double, appartement au sous-sol. 191, avenue Centrale. Composez le (204) 422-8060.
673-

À VENDRE: Commerce bien établi de location de costumes. Contactez Costum Annette au 1 (204) 422-8154.
674-

À VENDRE: Un condo d'une chambre à coucher, chemin St-Mary's. Pour plus de renseignements: 257-4569.
676-

À VENDRE: SAINTE-ANNE. Grande maison familiale de 5 ans. 4 chambres à coucher + «den»/bureau au rez-de-chaussée. Grande cuisine. Un foyer gai et tout près des écoles. 144 900 $. Alice Arnald SUTTON R.E. 475-9130.

LORETTE. Jolie petite maison sur un grand lot privé. Grand garage isolé et chauffé. Parfait pour jeune couple ou personne seule. 62 900 $ ou meilleure offre. Alice Arnald SUTTON R.E. 475-9130.
678-

À VENDRE: SAINT-BONIFACE. Près du parc Provencher. Beau bungalow de 1 206 pi². ROSA. Au sud-est de Saint-Malo. Maison de 1 088 pi² sur 2,33 acres. OTTERBURNE. 3 acres boisés sur rivère-aux-rats. Très privé. PLAGE ALBERT. Chalet de 1 172 pi² sur lot de 76' x 50', belle place. AUBIGNY. Bonne maison de 1 028 pi² sur lot de 193' x 200'. 24 900 $. Contactez Roger Robidoux au 255-9284. REALTY WORLD NU-WORLD.
679-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale, 370 $ par mois, services compris. Composez le 233-6091.
647-

À LOUER: 2 appartements à louer rue Masson. 1 ou 2 chambres à coucher. 330 $/400 $ par mois. Comprend stationnement, chauffage et eau. Appelez François au 231-5033.
652-

À LOUER: Appartement non-fumeur, sans animaux au 424, Valade. 450 $ par mois. Comprend buanderie, stationnement et eau. Disponible immédiatement. Pour information: 233-3753.
657-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Tous les services compris + 1 place de stationnement dans un garage. Service de buanderie. Près du Centre d'achat Saint-Vital et service d'autobus. Non fumeur et pas d'animaux. 585 $/mois. Libre immédiatement. Pour plus de renseignements contactez Jeanne au 254-3509.
666-

À LOUER: Rue Aulneau et Despins, appartement d'une chambre à coucher, entrée privée au rez-de-chaussée, stationnement dans un garage avec porte automatisée, propre et tranquille. Service d'autobus en face. Disponible le 1er mai. 455 $/mois. Composez le 255-1578.
668-

À LOUER: Maison de 3 chambres à coucher au 236, rue Aubert. 550 $/mois + électricité et chauffage. Comprend stationnement, laveuse et sécheuse, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle et eau. Libre le 1er mai. Composez le 261-9324.
670-

À LOUER: Chalet à Plage Albert pour la semaine du 4 juillet. Composez le 253-2181 après 16 h.
671-

À LOUER: Chalet au Whitesands Estate près de Grand Beach. 3 chambres à coucher, salle de bain et douche, grande salle commune, tout équipé, atmosphère familiale, tennis et terrain de jeu pour enfants. Disponible du 1er mai au 1er octobre. Peut être loué par semaine préférablement 400 $ ou fin de semaine 175 $. Appelez au 233-3753.
672-

MAISON À SAINT-BONIFACE: Maison rénovée de 2 chambres à coucher. Comprend laveuse, sécheuse, climatisation, lave-vaisselle, réfrigérateur, cuisinière, système de sécurité, 3 stationnements et cour clôturée. 495 $/mois + services. Composez le 878-3251.
677-

APPARTEMENT À LOUER: Rue Notre-Dame, 2 chambres à coucher, propre, spacieux, ensoleillé, 585 $ comprend 3 services et laveuse et sécheuse. Libre le 1er juin. 237-1803.
680-

Religion

Les PCC, c'est quoi?

Jean-Yves BERNIER
collaboration spéciale

La foi est une vertu qui s'exprime par le dynamisme des croyants à participer aux oeuvres de leur Église. Plus la compréhension des messages évangéliques devient claire plus l'Église se doit de la proclamer et les fidèles de l'intégrer à la mesure de leurs talents.

Il y a onze ans le diocèse de Saint-Boniface se lançait dans le Renouveau en paroisse afin de réfléchir sur ses activités, sur la façon dont on témoignait de notre baptême. Des séries de rencontres réparties sur une période de trois ans ont permis d'examiner, de faire le point sur un bon nombre de problèmes qui ont finalement abouti à la formation de petites communautés chrétienne ou PCC. Depuis six années déjà plusieurs de ces PCC ont vu le jour et elles sont composées de six à douze personnes.

Jésus a dit : «Lorsque deux personnes et plus seront réunies en mon nom, je serai présent au milieu d'elles.»

Certes, on doit assister aux célébrations de la paroisse; elles sont nécessaires à tout le monde. On se rend vite compte que c'est une grande entreprise que de tenter de connaître ou de rencontrer tous nos frères et soeurs paroissiens. Le désir de faire plus pour y parvenir a conduit un bon nombre d'entre eux à se rencontrer en petits groupes où l'intensité, l'intimité et l'amitié se manifestent davantage.

On se réunit pour prier, pour réfléchir aux besoins de nos frères et soeurs en Église. Ce n'est pas une obligation pour tout le monde de s'y joindre. Cependant il n'en demeure pas moins que c'est un excellent moyen, parmi tant d'autres, de grandir dans la foi, le respect et l'amour de l'Église et de ses fidèles.

Chronique

RELIGIEUSE

YVETTE JAMAULT
Laïque



La prière contemplative

Thomas Keating, prêtre catholique, vient à Winnipeg donner une conférence intitulée «Contemplative dimension of the Gospel, La dimension contemplative de l'évangile», le vendredi 14 mai à 19 h 30 à St. Mary's Academy. (1) Thomas Keating est un Américain, et un moine cistercien depuis 1944. Il est le cofondateur de «Contemplative Outreach Ltd», une organisation qui enseigne la méthode deprière du cœur, «centering prayer», et qui s'assure de fournir un soutien à toutes les personnes qui la pratiquent.

La prière contemplative a toujours fait partie de la tradition chrétienne. Mais, dans le passé, elle fut enseignée et pratiquée presque uniquement par les personnes appartenant à des communautés contemplatives: les moines et les moniales. Il n'était alors pas question que des laïcs s'adonnent à la contemplation.

Aujourd'hui des personnes de tous les secteurs de la vie désirent devenir plus conscientes de la présence de Dieu qui les habite et donc recherchent cette forme de prière. La prière de contemplation les attire parce qu'elle rejoint la partie la plus intérieure et profonde de leur être, là où se trouve Dieu. Elle permet de rencontrer Dieu en direct sans intermédiaire. Elle aide à vivre en fidélité à Dieu et à elles-mêmes en toute vérité. Toutefois, elle n'est pas de l'introspection, ni un état auquel on pourrait arriver par des efforts personnels.

La prière de contemplation est un don de Dieu fait à toute personne qui croit à cette présence divine en elle et qui se dispose à accueillir ce don. Celui-ci est facilité par le silence intérieur, c'est-à-dire par l'unique intention de vouloir s'ouvrir et s'unir au mystère de la présence de Dieu en soi au delà de toute pensée, image ou émotion. Pendant ce temps réservé à la prière, si une pensée survient, il faut la laisser passer sans la retenir ni réagir, et retourner à la Parole choisie, «the sacred word», dit Thomas Keating. En d'autres mots, la Parole choisie est le symbole de notre intention de consentir et de revenir à la présence et à l'action de Dieu en soi.

La présence de Dieu, dit Thomas Keating, est comme l'air que l'on respire. On peut respirer tout l'air qu'on veut en autant que l'on n'essaie pas d'en prendre possession. Ainsi la présence de Dieu est entièrement accessible à la condition de l'accepter, de l'accueillir libre sans vouloir la posséder et la contrôler. C'est laisser Dieu prier et agir en soi.

La prière contemplative est visible par les fruits qu'elle produit en ceux et celles qui la pratiquent. Elle crée l'unité. Thomas Keating dit que la spiritualité unit tandis que les religions causent des divisions. Plus les humains grandiront spirituellement, plus nous verrons la planète entière trouver son équilibre. La pratique de cette prière apporte une plus grande paix et charité. Elle purifie le cœur. Elle aide à former ou à reformer la perception qu'on se fait de la réalité de soi, des autres, de la vie, de Dieu lui-même. Elle conduit à la compassion et la compassion incite à l'action.

Thomas Keating est l'auteur du livre «Open Mind Open Heart» et d'autres livres de spiritualité. Je pense que toute personne qui est intéressée à connaître la spiritualité de cette prière toute simple et profonde, bénéficiera de la conférence de ce grand maître spirituel de notre temps.

(1) La conférence aura lieu à l'auditorium de St. Mary's Academy, 550, avenue Wellington (Winnipeg). Vous pouvez vous procurer des billets, 15 $, au centre chrétien, J-390, avenue Provencher.

ÉMIGRATION

Cyril s'en va-t-en France

Le «père» du drapeau franco-manitobain, Cyril Parent quittera bientôt sa province natale pour s'établir avec toute sa petite famille à Savernes, une ville d'Alsace située à 30 kilomètres de Strasbourg.

Anie CLOUTIER

Pollution, chômage, coût de la vie élevé... À première vue, la France ne semble pas être l'endroit idéal où refaire sa vie. Mais les statistiques n'ont rien pour décourager la famille Parent, qui quittera Saint-Boniface à la mi-juillet pour s'installer à Savernes. «Il faut y aller avec beaucoup de naïveté, confie Cyril Parent. Parce que si on écoutait nos amis, on se découragerait.»

Originaire de Letellier, Cyril Parent est propriétaire d'une entreprise de graphisme et connu, notamment, pour avoir créé le drapeau franco-manitobain. Il y a 15 ans, il a fait la connaissance de Brigitte Arondel, une jeune infirmière française. «S'établir en France a toujours été notre rêve, rappelle-t-il. On voulait le faire pour le plaisir de l'aventure et aussi pour faire vivre une expérience intéressante aux enfants. Mais je voulais d'abord qu'elle vive un peu au Canada.»

Ce séjour, qui devait à l'origine ne durer que cinq ans, s'est finalement étiré 15 années. Entre temps, quatre enfants sont venus égayer la maisonnée: Laurianne (12 ans), Sébastien (huit ans), Guillaume (six ans) et Anne-Claire (cinq ans).

Pour Brigitte Arondel-Parent, ce départ est donc un second déracinement. «Les choses ont beaucoup changé en 15 ans, indique-t-elle. Quand je suis arrivée, on ne trouvait pas de baguettes, de brie, ni de chocolats fins. Et puis, j'ai dû apprendre l'anglais et repasser mes examens d'infirmière. En France, tu fais les emplettes au jour le jour. Tu passes du boulanger au charcutier. Alors qu'ici, tu vas chez Safeway acheter toute la nourriture pour une semaine. Je me souviens aussi qu'au début, l'immensité des plaines me faisait peur. J'étais habituée à avoir mon regard arrêté par un mur. J'aurais voulu avoir une montagne, n'importe quoi pour couper l'horizon. Ce n'est pas facile de déraciner une Française!»



photo: Anie Cloutier

Cyril Parent, son épouse Brigitte Arondel et leur fille cadette Anne-Claire.

Brigitte Arondel s'est pourtant bien acclimatée et a même pris des attitudes de Canadienne! «Quand je suis arrivée, j'ai trouvé les gens tellement chaleureux que j'avais l'impression qu'ils étaient hypocrites. Je me méfiais parce qu'en France, les gens ont plus tendance à vous envoyer promener. Mais ici, c'est le contraire. Les gens s'entraident. Par exemple, quand il a fallu refaire les fondations de la maison, nos voisins ont fait un «social» dans la rue pour nous aider à défrayer les coûts! Côté professionnel aussi c'est différent: au Foyer Valade, où je travaille depuis dix ans, on fait beaucoup de choses en équipe et on donne énormément de responsabilité aux infirmières. Ce n'est pas pour rien si les infirmières canadiennes sont mises sur un piédestal en France! Là-bas, les soins infirmiers sont moins dynamiques et la hiérarchie est très importante. L'infirmière ne prend aucune décision et le médecin est roi. Je sais que je vais devoir m'adapter.»

Malgré le changement de rythme de vie, la maison et l'auto qu'il faudra vendre, les économies qui s'envolent en fumée et les amis qu'on laisse derrière... ce départ pour la France, c'est maintenant ou jamais.

Il y a d'abord le poste d'infirmière de Brigitte qui l'attend depuis 15 ans, mais plus pour bien longtemps. En partant cette année, les Arondel-Parent sont donc assurés d'un revenu auquel s'ajouteront les diverses allocations de logement et familiales. Cyril et ses quatre enfants ont en effet la double citoyenneté et seront admissibles aux mêmes programmes sociaux que tous les Français. Savernes, petite ville de 25 000 habitants, dispose de plus de deux imprimeries et Cyril Parent devrait être en mesure d'y dénicher un emploi. L'âge des enfants est aussi propice à un tel déménagement. «Laurianne entrerait au collège Louis-Riel l'an prochain, signale Cyril Parent. Elle doit donc de toute façon quitter son école. En plus, elle est très motivée. Les deux plus jeunes s'adapteront très bien. C'est pour Sébastien que ça va être plus difficile.»

Pour les petits franco-manitobains, intégrer le système scolaire français ne sera pas de tout repos, indique Cyril Parent. «Il faut considérer qu'ils ont un an de retard sur les autres. Ils seront probablement plus forts en anglais, mais je doute qu'ils maîtrisent autant le français. C'est important pour moi que mes enfants apprennent à bien s'exprimer en français. Ça va sortir les enfants de leur petit milieu, les ouvrir sur le monde. Je suis convaincu que notre place est là-bas. Partir a toujours été notre rêve. Si on ne le fait pas, on va le regretter. On y va pour la vie, mais si ça ne marche pas et qu'on revient après deux ans, ça aura quand même valu la peine.»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

SERVICES

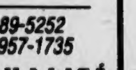


- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

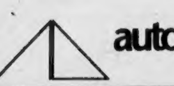
CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351


- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**


TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Connelly
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





SERVICES

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

CONFORTABLE
SOINS DE SANTÉ À DOMICILE
Incluant:
Compagnon • Entretien ménager
• Petites réparations • Courses.
Appelez Michel au 231-4242.

Cet espace est à votre disposition!

Tanné de prêter votre journal à toute la famille?
Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
BDO DUNWOODY SRL
est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Eugene Brokopiw, CA	Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP	Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE	James Doer, CA, CFP
Pamela Dupuis, CA	Lucien Guenette, CA
Travis Leppky, CA, CISA	Collin LeGall, CMA, CIP
Henri Magne, CA	Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA	Marc Rivard,CA

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL

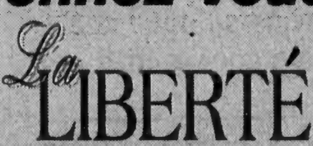


Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, président, B.A., B. Comm.
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Petro-Canada
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4